

État quantitatif de la ressource en eau en région Centre-Val de Loire – Février 2026

Les perturbations successives et les précipitations quasi quotidiennes sur la région Centre-Val de Loire, et ce, jusqu'au 20 février, ont conduit à des cumuls mensuels de pluie très élevés bien au-delà des moyennes du mois. La conséquence en a été la saturation des sols, l'élévation des niveaux des cours d'eau et l'augmentation de leurs débits avec pour résultante un état de crue généralisé à tous les bassins, crues modérées pour la plupart des cours d'eau mais qui ont été importantes sur le Loir et fortes pour la Vienne et la Creuse. Plus de trois-quarts des cours d'eau affichent, en effet, des débits moyens mensuels valant à minima deux fois la normale et des débits de base qui soulignent la situation très humide à exceptionnellement humide, notamment de l'axe Loire Allier à l'amont d'Orléans, de la Creuse et de la Vienne, du bassin de l'Eure, de ceux du Loir de l'Auron et de l'Yèvre. La disponibilité exceptionnelle des pluies efficaces pour l'infiltration et la recharge des nappes explique la hausse constatée d'une grande partie des piézomètres. La situation favorable des aquifères du Jurassique, de la Craie et des Calcaires de Beauce avec plus des trois-quarts des stations affichant des niveaux de saison contraste avec celle, plus délicate, du Cénomanien dont les niveaux pour près des deux-tiers des ouvrages sont sous les moyennes du mois.

Pluviométrie et état des sols : les passages pluvieux fréquents - quasi quotidiens - des deux premières décades du mois ont engendré des cumuls mensuels importants qui valent 2 à 2,5 fois les moyennes de référence. Ainsi, le cumul moyen régional des précipitations en février atteint 123 mm, soit un excédent de 133 % par rapport à la normale. Les quantités mensuelles varient de près de 90 mm dans le secteur d'Orléans à 209 mm à Henrichemont (18) mais elles sont le plus souvent comprises entre 100 mm et 140 mm. Les cumuls mensuels départementaux sont tous bien au-delà de la normale du mois allant de +120% dans le Loiret à +153% dans l'Eure et Loir. Ce contexte pluviométrique a conduit à la saturation des sols de la région Centre-Val de Loire et permis une contribution exceptionnelle pour la recharge des nappes qui pallie un démarrage tardif et faible de cette dernière.

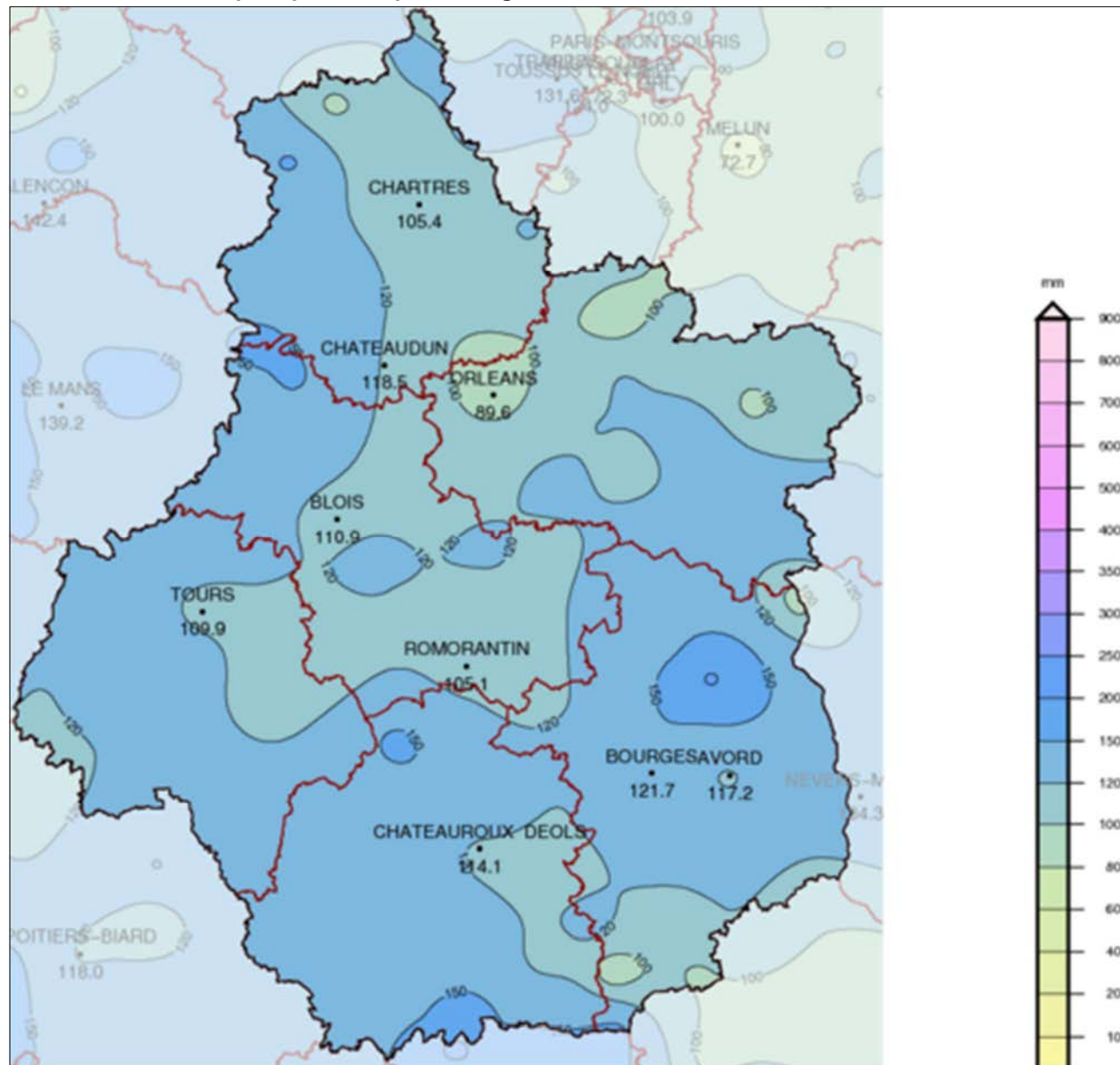
Écoulements des rivières : les débits et les niveaux des cours d'eau de la région Centre-Val de Loire ont fortement augmenté en février et entraîné une situation de crue quasi généralisée à tous les bassins, crues pour la plupart modérées avec quelques débordements mais qui ont été fortes sur l'axe Creuse-Vienne marqué en milieu de mois par une vigilance rouge aux inondations. Ainsi toutes les stations suivies, sans exception affichent à minima un écoulement de saison et 78 % des cours d'eau enregistrent une hydraulité qui dépasse deux fois la normale de février. Les valeurs les plus basses concernent les cours d'eau issus de la Beauce (Aigre, Conie). On retrouve une hydraulité très élevée à l'amont des bassins du versant Seine ainsi que sur le versant Loire à l'amont du bassin du Loir, de celui de l'Auron ainsi que sur les bassins du Fouzon, de l'Indrois ou de l'Aubois avec des valeurs qui approchent ou excèdent trois fois la normale. Les débits de l'axe Loire-Allier sont forts et valent un peu plus de deux fois l'écoulement de saison. Les débits de base, anormalement élevés pour ce mois, renvoient aux situations exceptionnellement humides du bassin de l'Eure de l'amont du Loir, de l'Auron, de l'Yèvre, de l'Indrois et de la Loire en amont de Gien ainsi qu'à celles très humides de l'Allier, du Cher, de l'Indre, de la Creuse et de la Vienne.

Niveaux des nappes : en février, la contribution exceptionnelle à la recharge des nappes explique la hausse générale des niveaux des piézomètres. En effet, la majorité des ouvrages (80 %) affichent une hausse de leur cote contre 17 % qui sont baissiers et 3 % qui sont stables. Cette progression des niveaux concerne principalement les stations du Jurassique (97 %) et de la Craie (86 %) et, secondairement, celles du Cénomanien (69%) et des Calcaires de Beauce (59 %). La recharge des nappes reste d'ampleur variable du fait de la réactivité aux sollicitations climatiques du Jurassique, de l'abondance des pluies sur les secteurs affleurant de la Craie ainsi que de la saturation des sols généralisée sur la région. Le nombre de stations avec un niveau de saison ou supérieur a fortement augmenté en comparaison du mois précédent et l'on en compte aujourd'hui près de 76 %. Les cotes élevées à très élevées impliquent près de 41 % des ouvrages et relèvent des nappes des Calcaires libres de Beauce et du Jurassique. 15 stations affichent des niveaux sous la quinquennale sèche soit 10 % des stations. Elles concernent essentiellement la nappe du Cénomanien. La situation reste favorable en ce qui concerne les nappes du Jurassique, de la Craie et des Calcaires de Beauce avec des cotes de saison ou supérieures pour une large majorité des stations (respectivement 94 %, 90 % et 91 %). Seule la nappe du Cénomanien présente un état moins favorable avec 75 % des stations sous la moyenne de saison.

Le bilan météorologique de février 2026

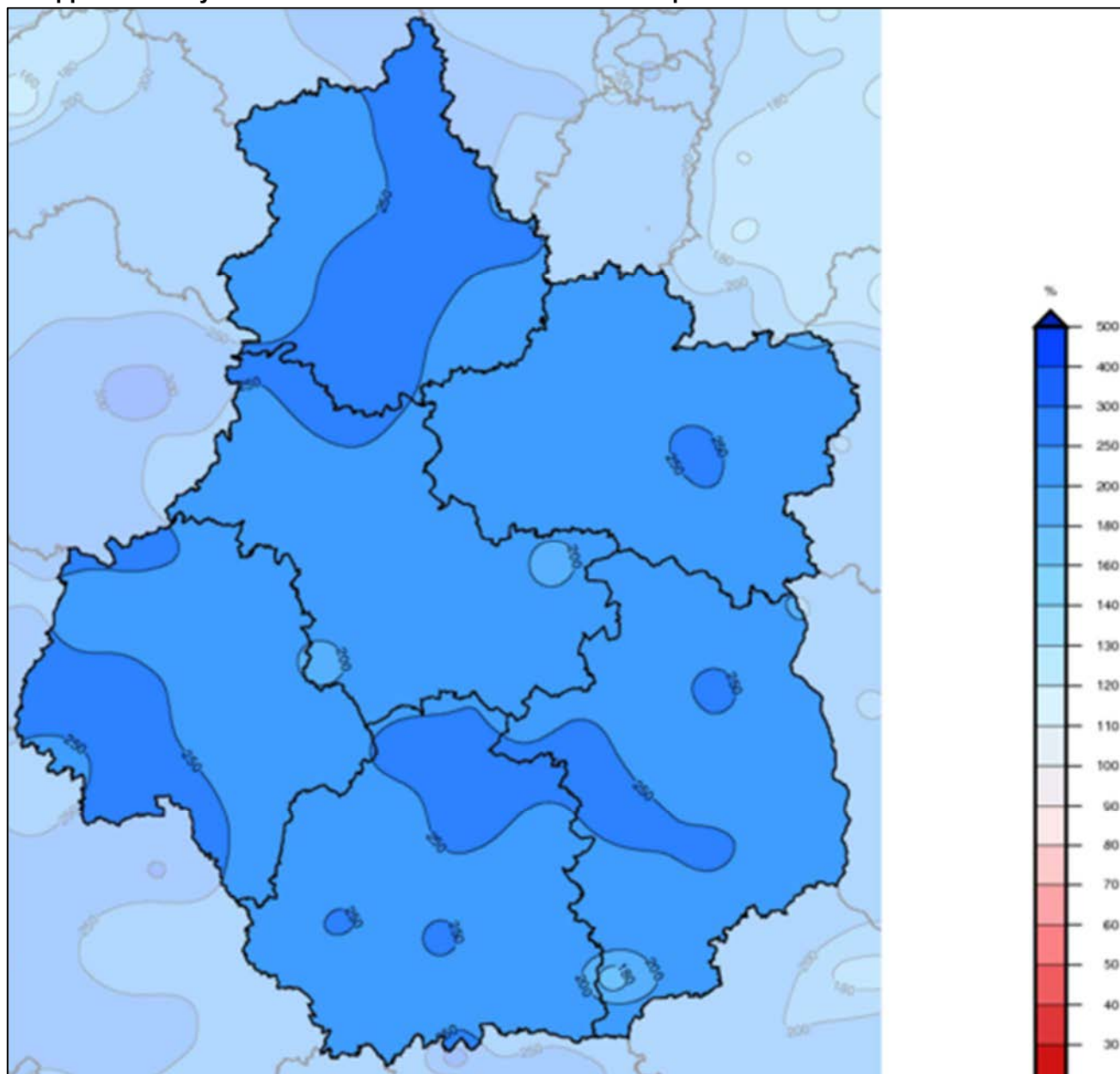
La première partie du mois jusqu'au 19 connaît un temps perturbé avec des pluies quasi quotidiennes qui saturent en eau les sols de la région et provoquent le débordement de nombreux cours d'eau. La fin du mois est dominée par des conditions anticycloniques et des températures douces avec des cumuls très faibles de pluie. Les cumuls journaliers dépassent rarement les 25 mm, ainsi il est enregistré 21 mm à Chartres et Châteaudun le 13 et près de 24 mm à Bourges le 15. Le nombre de jours de pluie (>1mm) varie de 14 à Amilly et Orléans à 17 pour Châteaudun et 18 jours à Blois. Sur le mois, les cumuls varient de près de 90 mm à Orléans à 209 mm à Henrichemont (18) mais ils sont le plus souvent compris entre 100 et 140 mm soit 2 à 2,5 fois la normale. Les cumuls mensuels sont importants et constituent parfois des records mensuels de pluie, notamment en Eure-et-Loir, comme à Châteaudun (119 mm), Rueil (122 mm) ou Senonches (156 mm). Sur l'ensemble de la région, il est recueilli en moyenne 123 mm pour une normale de 52,9 mm soit un excédent moyen de +133 %.

Cumul mensuel des précipitations pour la région Centre-Val de Loire en février 2026 - Météo-France et



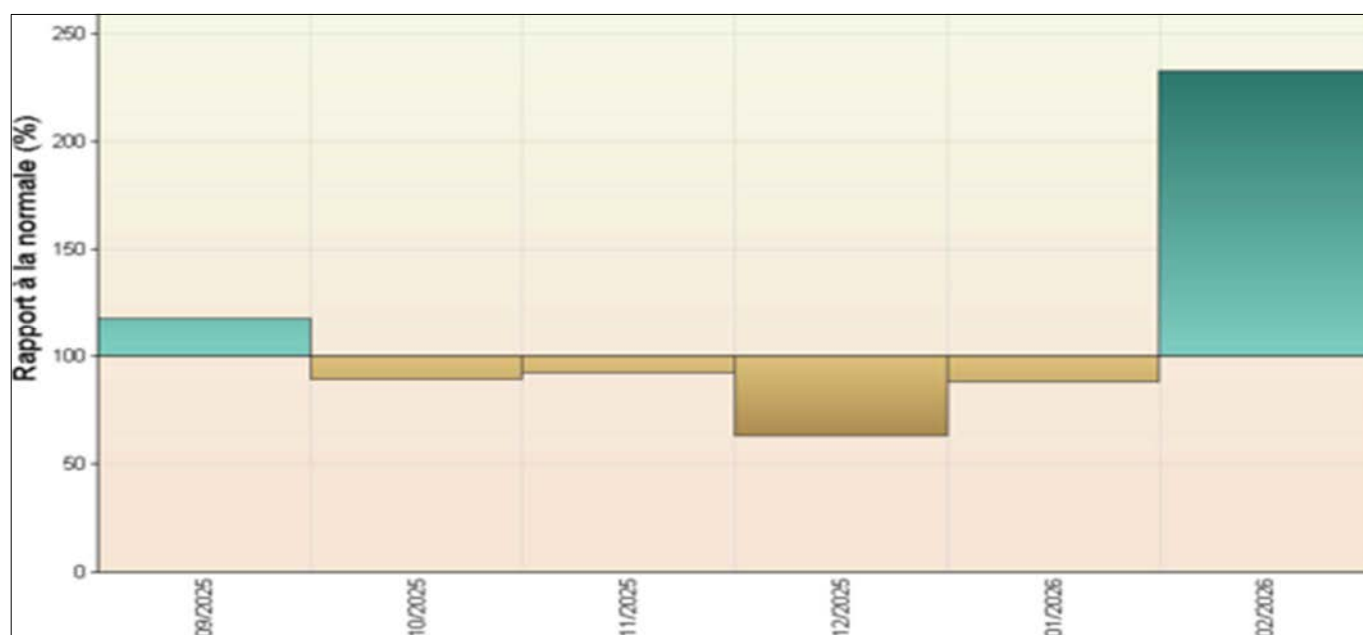
Les cumuls mensuels agrégés des départements de la région centre-Val de Loire, en février, sont tous bien au-delà des normales de saison. Le Cher a reçu en moyenne 128 mm contre une normale de 56,1 mm soit un excédent moyen de 128 %. En Eure-et-Loir, le cumul mensuel de 119 mm s'écarte de la normale (47,1mm) de +153 %. Dans l'Indre, les 133 mm cumulés en moyenne dépassent la normale (56,5 mm) de +136 %. En Indre-et-Loire, le cumul moyen s'établit à 124 mm pour une normale à 53,7 mm soit un surplus de +131 %. La lame d'eau moyenne de 119 mm en Loir-et-Cher excède la normale (51,4 mm) de 131 % également. Dans le Loiret, le cumul moyen mensuel, le plus bas de la région, atteint près de 114 mm soit une valeur de +120 % au-dessus de la normale (51,6 mm).

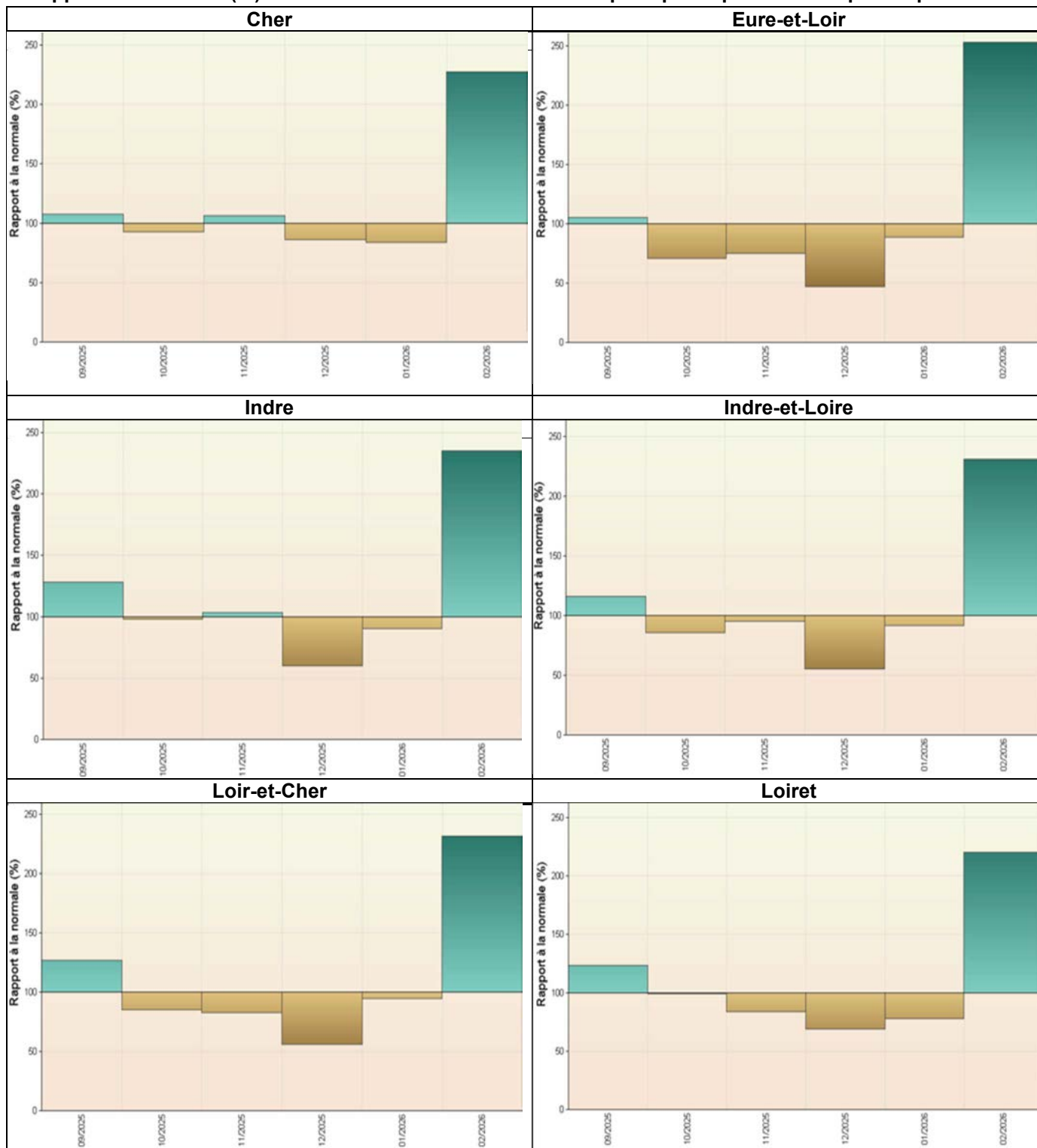
La carte ci-dessous du rapport à la moyenne mensuelle de référence 1991-2020 des cumuls de pluie de février renseigne sur les écarts importants à la normale. Elle est indicatrice d'excédents locaux à la normale importants, de plus de 150 % (soit plus de 2,5 fois la normale du mois) notamment dans la partie centrale de l'Eure-et-Loir et dans le nord du Loir-et-Cher, dans l'ouest de la Touraine et le nord de l'Indre ou les collines du Sancerrois. Pour le reste de la région et, notamment dans sa partie centrale, les excédents varient entre 100 % et 150 %.



Les graphiques ci-après indiquent le rapport à la normale des cumuls mensuels régional et départementaux de précipitations depuis le 1er septembre 2025 (début de l'année hydrologique). Ils traduisent les déficits et excédents enregistrés mois par mois par rapport à la moyenne de référence de la période 1991-2020.

Rapport à la normale (%) des cumuls mensuels de la région Centre-Val de Loire depuis septembre 2025 (MF)





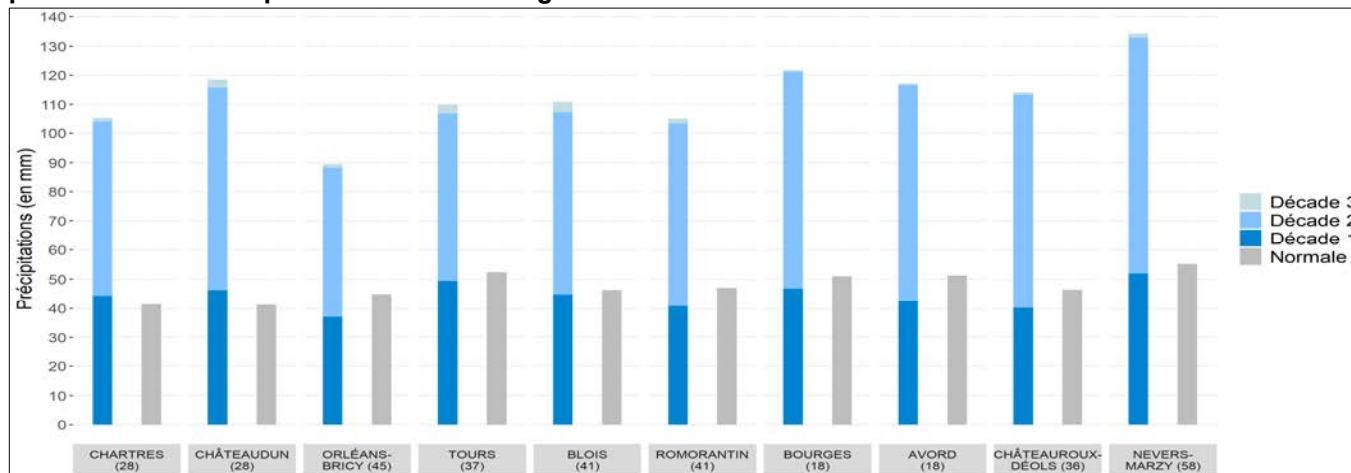
Source : Météo-France

Le graphique ci-après présente, à titre comparatif, les cumuls mensuels de précipitation recueillis dans les principales stations de la région pour le mois écoulé ainsi que leurs rapports aux normales du mois. Il indique que les précipitations enregistrées ont été plus abondantes en seconde décade, notamment les 13 et 15 février. Il renseigne quant aux quantités de pluie très réduites de la dernière décade avec une absence de pluie significative à Amilly, Bourges, Avord et Châteauroux. Il signale les forts excédents de toutes les stations suivies.

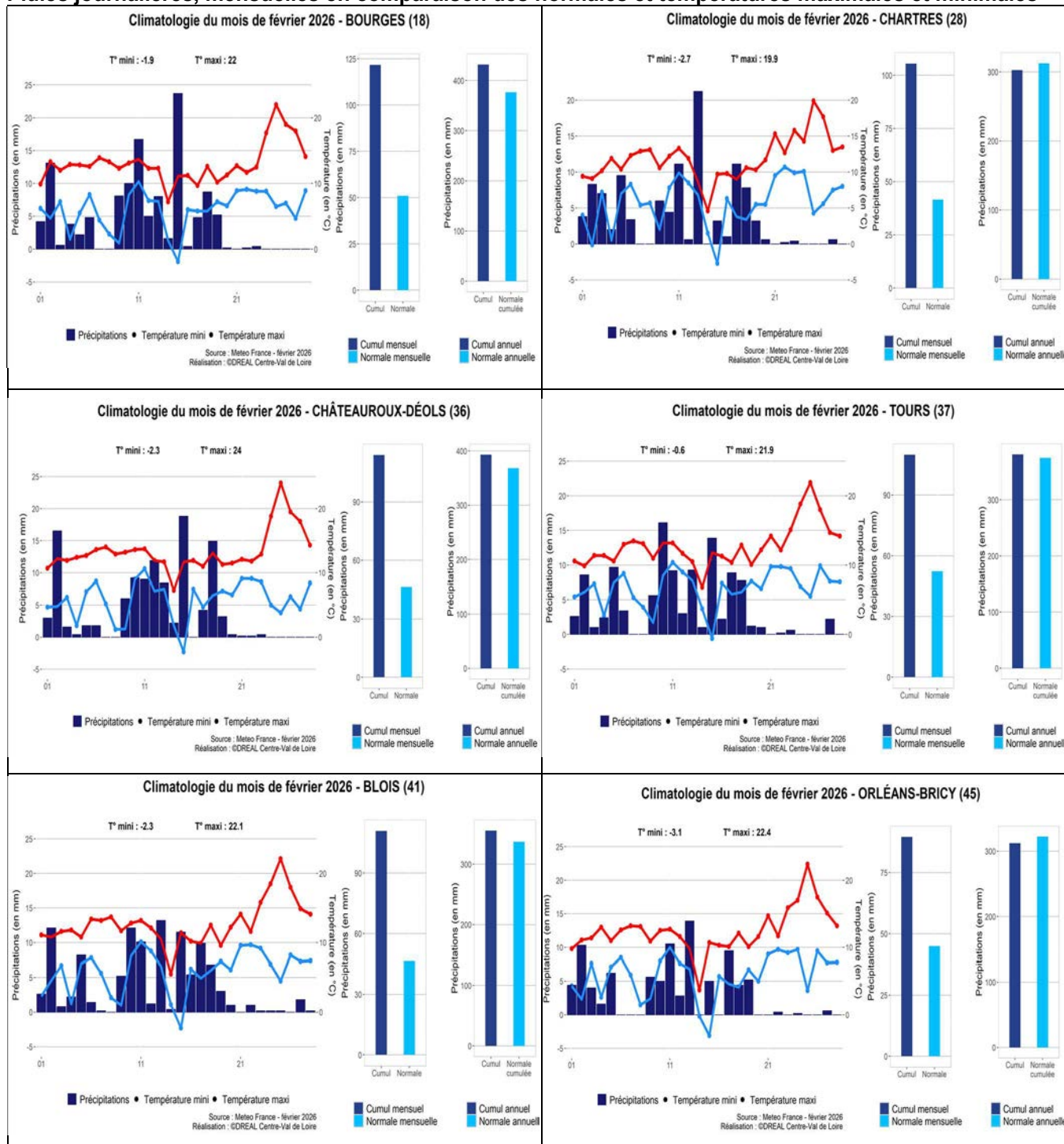
Figurent également les graphiques relatifs aux pluies journalières et mensuelles en comparaison des normales ainsi que les températures maximales et minimales quotidiennes pour six stations de la région.

Les cumuls mensuels de pluie recueillis en février aux principales stations de la région varient de près de 90 mm (Orléans) à 122 mm (Bourges). Ils sont tous excédentaires vis-à-vis de la normale. Ils valent 2 fois la normale à Orléans et les excédents atteignent 110 % de celle-ci à Tours (110 mm), 123 % à Romorantin (105 mm), 128 % à Avord (117 mm), 139 % à Blois (111 mm) et Bourges (122 mm), 145 % à Châteauroux (114 mm) 154 % à Chartres et 187 % à Châteaudun avec près de 119 mm. Les cumuls depuis le début de l'année hydrologique sont quasi normaux (de -3 % à +7 % de la normale de saison) à Chartres, Orléans, Tours, Blois et Châteauroux, ils s'en éloignent et sont au-delà de la normale à Châteaudun (+10 %), Romorantin (+12 %), Bourges et Avord (+15 %).

Précipitations mensuelles de février 2026 regroupées par décade, et, comparaison aux normales du mois pour des stations représentatives de la région Centre-Val de Loire

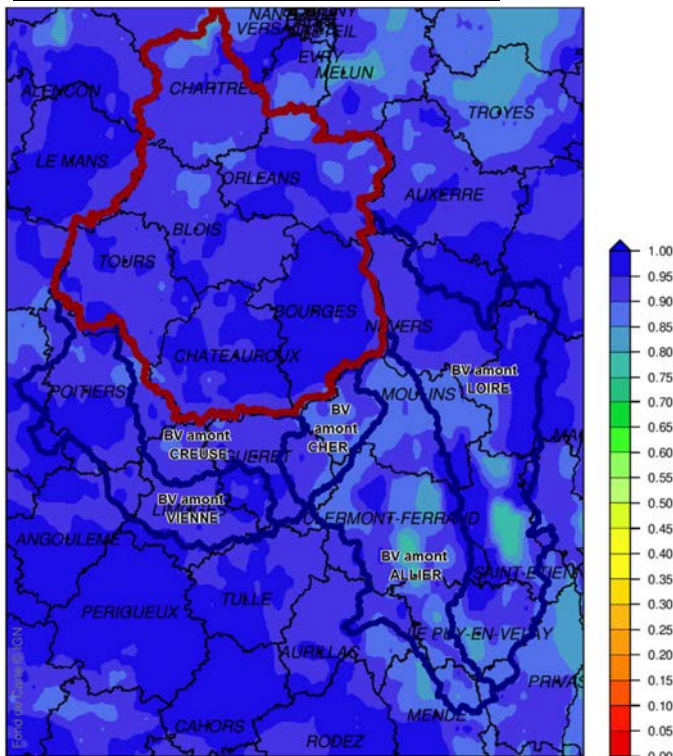


Pluies journalières, mensuelles en comparaison des normales et températures maximales et minimales



État d'humidité des sols

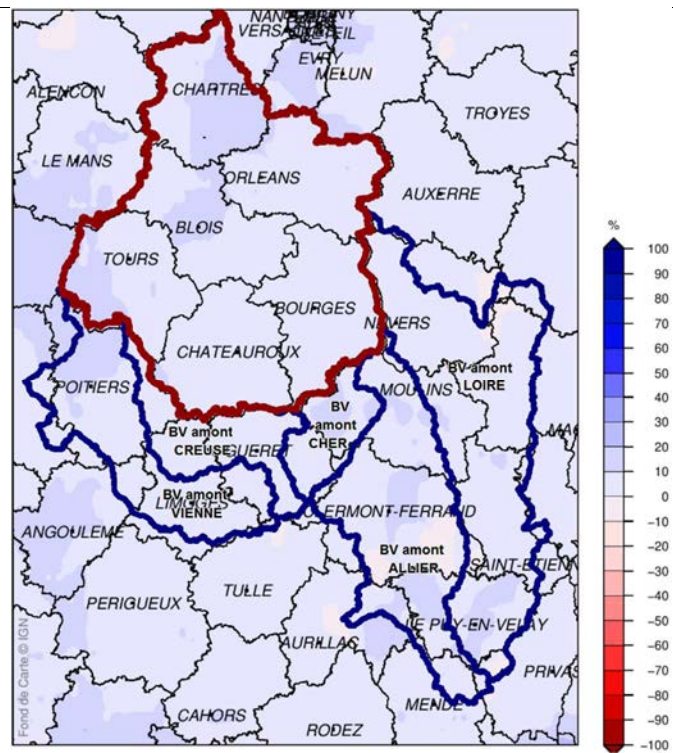
Indice d'humidité des sols au 1^{er} mars 2026



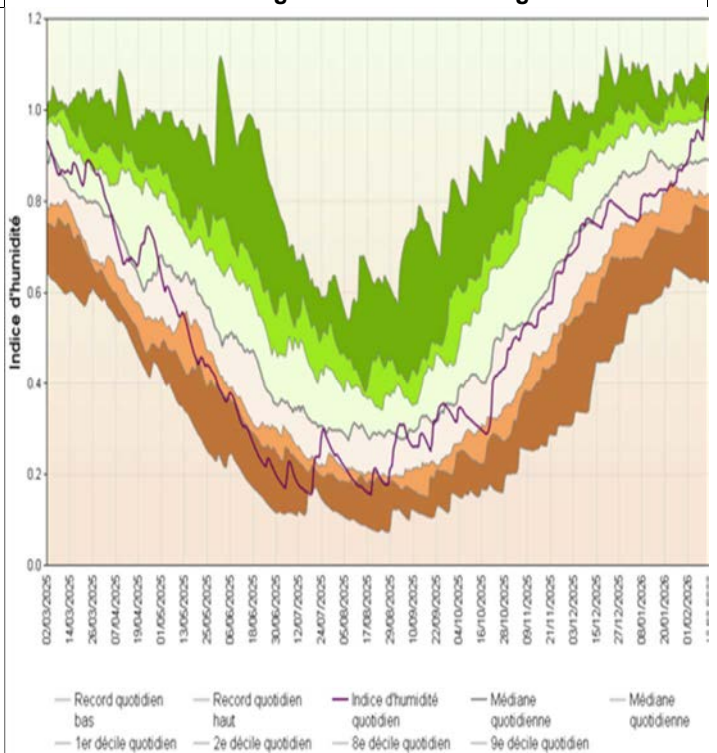
L'humidification des sols a progressé sur l'ensemble du bassin Loire amont en février.

En Centre-Val de Loire les valeurs d'indices d'humidité des sols varient de 0,8 dans le nord de l'Eure-et-Loir dans le secteur de Dreux où l'on rencontre les sols les moins humides à 1, notamment, sur la majeure partie de l'Indre et du Cher. Les sols sont un peu plus humides que de saison (+10 % à +20) dans l'est de l'Eure-et-Loir, sur le centre du Loir-et-Cher et, dans l'ouest de l'Indre-et-Loire, de Richelieu à Langeais. Ils sont proches des normales avec une tendance humide (excédent jusqu'à 10 %) sur le reste de la région soit sur plus des trois-quarts de son territoire.

Écart à la normale de l'indice d'humidité au 1^{er} mars 2026



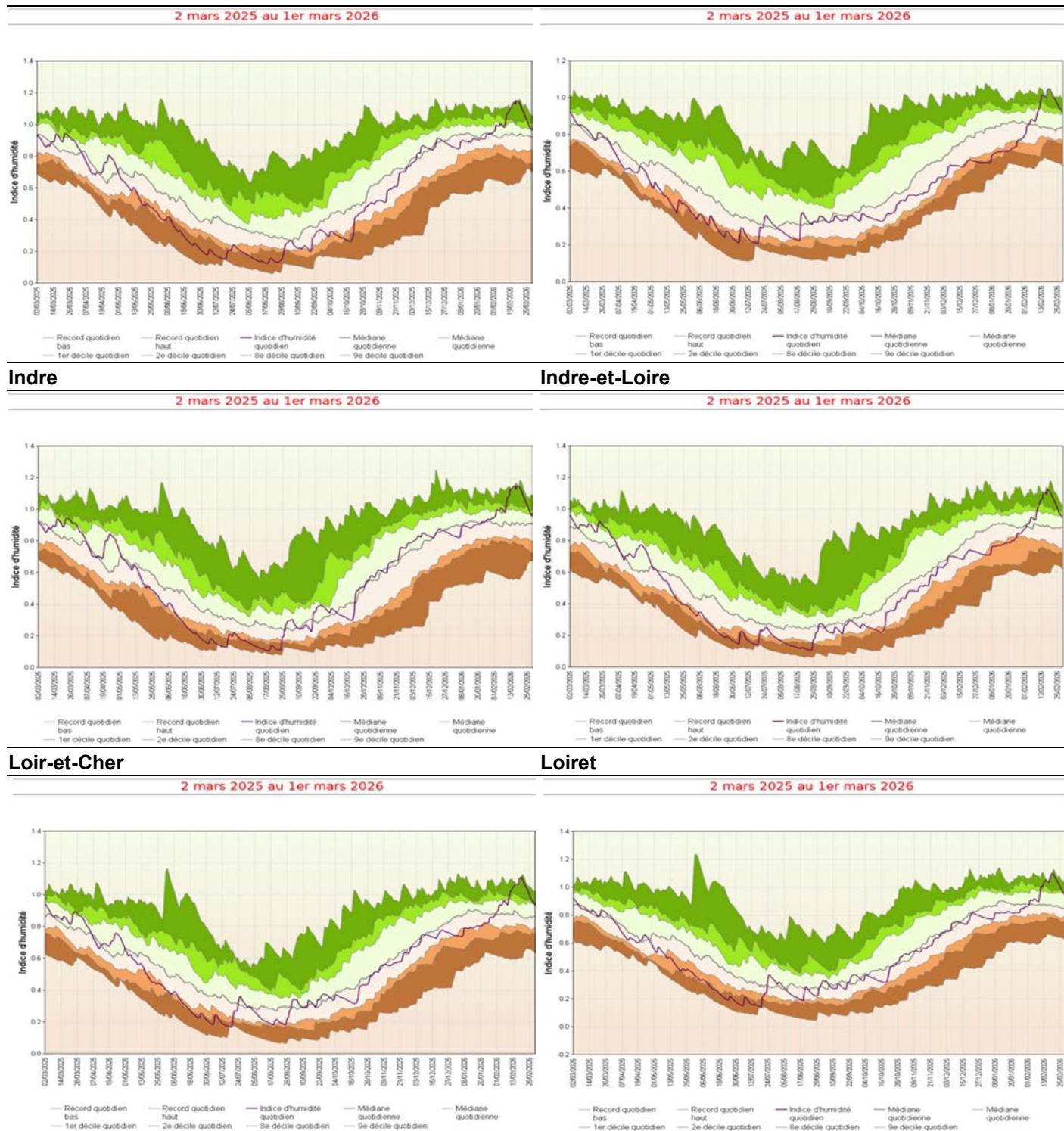
Évolution de l'indice régional d'humidité - région Centre



L'indice régional d'humidité des sols (graphique de droite), partant début février de la médiane et d'une valeur de 0,85 (soit des conditions de sol superficiel relativement humides) a progressé avec les pluies abondantes des deux premières décades du mois jusqu'aux valeurs les plus hautes de l'indice (1,1) pour la période.

L'absence de précipitations en dernière décade a conduit à un début de déshumidification des sols et l'indice est positionné en fin de mois juste au niveau du 8^e décile quotidien à une valeur d'indice de 0,95 soit des sols, en moyenne, proches de la saturation.

Évolution annuelle de l'indice d'humidité des sols par département de la région Centre-Val de Loire



Les indices départementaux d'humidité des sols montrent tous au cours de février une progression de la valeur de l'indice. Ceux du Cher, de l'Indre et de l'Indre-et-Loire, d'évolutions similaires, voient l'indice, situé début février à hauteur de la médiane se hisser en fin de deuxième décennie à hauteur du maximum de saison à une valeur de 1,12-1,15 ce qui indique des sols bien saturés. La dernière décennie du mois qui est chaude et sans pluies significatives va entraîner la chute de l'indice jusqu'à un niveau de 0,95, en fin de mois juste sous la courbe du 8^e décile. L'indice eurélien d'humidité positionné en début de mois juste sous la médiane à 0,8 s'élève avec les pluies fortes du début du mois sur le secteur jusqu'à atteindre le maximum de saison à une valeur de 1,05 le 19 février. La fin de mois qui est sèche et qui s'accompagne de températures élevées voit décroître l'indice qui se situe en fin de mois à une valeur de 0,9 entre les courbes du 8^e et du 9^e décile soit des sols humides et proches de la saturation. Les indices d'humidité des sols du Loir-et-Cher et du Loiret situés au 1^{er} février, juste au-dessus de la médiane du moment à une valeur de 0,85/0,9 qui caractérise des sols déjà bien humides suivent le schéma général de progression avec les pluies abondantes de la première partie du mois qui font faire grimper les valeurs d'indice jusqu'à 1,1 au niveau des indices les plus haut jamais enregistrés pour la période de référence (1991-2020). La faiblesse des précipitations et la chaleur de la fin du mois entraînent un début de désaturation des sols attestée par la chute de l'indice à 0,9/0,95 et son positionnement juste sous le 8^e décile.

Infiltration efficace

Le tableau ci-dessous indique la part des pluies disponible pour l'infiltration et la recharge des nappes pour sept stations de la région. Pour février, l'état modélisé des réserves d'eau du sol superficielles et profondes (réserve utile) à partir du modèle Agronoé de Météo France, montre une disponibilité importante pour toutes les stations suivies. Les contributions pour l'infiltration sont exceptionnellement élevées (2 à 4 fois les normales du mois). Ainsi, les excédents atteignent 159 % à Tours, 165 % à Orléans, 209 % à Bourges, 212 % à Châteauroux, 277 % à Chartres et 307 % à Châteaudun. Les apports de février ont compensé les déficits importants accumulés depuis le début de l'année hydrologique. Aujourd'hui les cumuls depuis septembre 2025 sont supérieurs à la normale à Châteauroux (+3 %), Blois (+16 %), Chartres (+20 %), Bourges (+29 %) et Châteaudun (+39 %). Seuls les cumuls à Tours et Orléans sont sous les valeurs de saison avec des déficits légers respectifs de -9 % et -7 %. Il faut toutefois considérer que ces valeurs modélisées ne sont qu'une approximation des réserves utiles réelles des sols et des surplus disponibles.

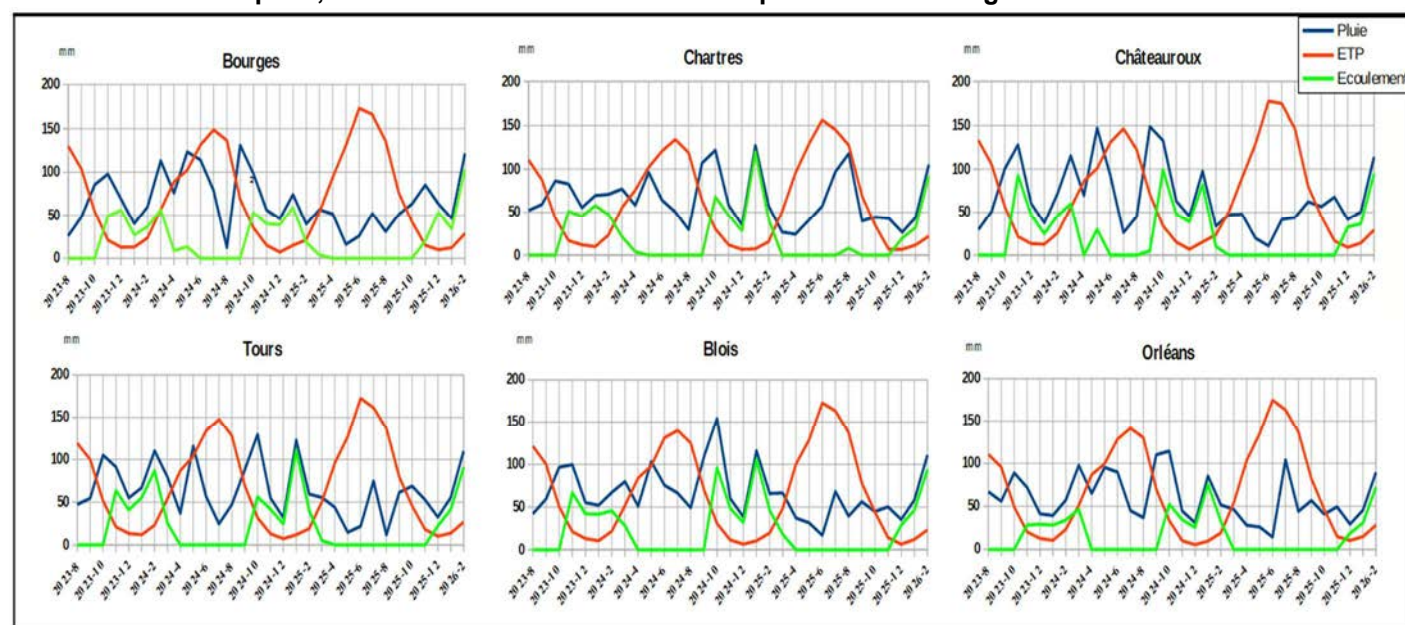
Pluies efficaces disponibles pour l'infiltration et évapotranspiration potentielle (ETP) en février 2026.

Zone	Cumul mensuel mm	% normal	Cumul mm depuis septembre 2025	% normal cumulé depuis septembre 2025	Cumul ETP mm pour février 2026
BOURGES (18)	103.3	309 %	211.3	129 %	28.7
CHARTRES (28)	92.0	377 %	143.7	120 %	22.0
CHÂTEAUDUN (28)	103.9	407 %	170.7	138 %	21.2
CHÂTEAUROUX-DÉOLS (36)	95.0	312 %	164.1	103 %	29.1
TOURS (37)	90.5	259 %	154.4	91 %	26.7
BLOIS (41)	93.9	352 %	168.9	116 %	23.3
ORLÉANS-BRICY (45)	72.4	265 %	122.2	93 %	28.3

Source : Météo France - février 2026 / Réalisation : ©DREAL Centre-Val de Loire

La durée d'insolation en février du fait du temps perturbé des deux premières décades de février est déficitaire de -10 % à -20 %. Les températures moyennes aux stations sont, de 3,4°C (Thimert, 28) à 5°C (Meleroy, 45), au-dessus des normales et globalement sur l'ensemble de la région elles dépassent la normale de 4,3°C. La température moyenne mensuelle régionale de 9,3 C dépasse le précédent record d'un mois de février qui datait de 1990 (9,2°C). Les cumuls d'ETP de février 2026, à l'exception de ceux de Châteaudun qui sont normaux, sont tous au-delà des moyennes de saison avec des excédents par rapport à la normale qui atteignent 16 % à Bourges et Châteauroux et 25 % à Orléans.

Cumul mensuel de pluie, d'ETP et d'écoulement 2023-2026 pour 6 stations régionales



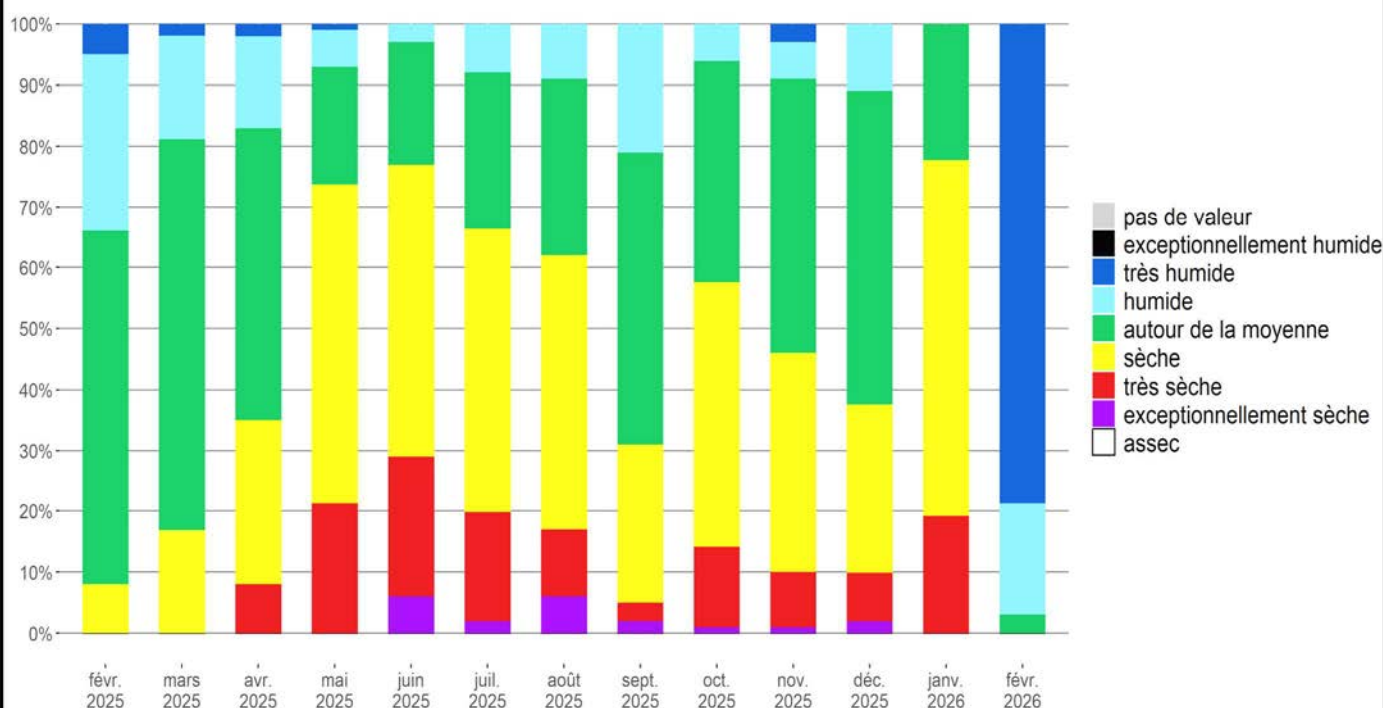
Les valeurs comparées des pluies et de l'écoulement (volume disponible pour l'infiltration une fois les réserves superficielles et profondes du sol saturées) pour les années hydrologiques 2023-2025 montrent une contribution 2024/2025 précoce des pluies efficaces pour l'infiltration avec des valeurs d'intensité qui presque partout avoisinent déjà ou dépassent les maxima enregistrés les années précédentes. Les valeurs nulles d'écoulement à partir de mars/avril 2025 marquent la fin de la période de recharge des nappes avec une absence d'écoulement qui perdure jusqu'à fin novembre. Les prélèvements d'ETP sont en augmentation ce mois en lien avec la hausse des températures. Les valeurs d'écoulement de février connaissent une progression liée aux cumuls de pluie du mois avec des disponibilités mensuelles pour l'infiltration qui sont très excédentaires par rapport aux normales et qui compensent pour partie le déficit accumulé de la recharge, entamée tardivement en décembre 2025.

Débits des cours d'eau en région Centre-Val de Loire en février 2026

En raison des pluies abondantes, les débits et les niveaux des cours d'eau de la région Centre-Val de Loire ont fortement augmenté en février et entraîné une situation de crue quasi généralisée à tous les bassins, crues pour la plupart modérées avec quelques débordements mais qui ont été fortes sur l'axe Creuse-Vienne marqué en milieu de mois par une vigilance rouge aux inondations. Ainsi toutes les stations suivies, sans exception affichent à minima un écoulement de saison et 78 % des cours d'eau enregistrent une hydraullicité qui dépasse deux fois la normale de février. Les valeurs les plus basses concernent les cours d'eau issus de la Beauce (Aigre, Conie). On retrouve une hydraullicité très élevée à l'amont des bassins du versant Seine ainsi que sur le versant Loire à l'amont du bassin du Loir, de celui de l'Auron ainsi que sur les bassins du Fouzon, de l'Indrois ou de l'Aubois avec des valeurs qui approchent ou excèdent trois fois la normale. Les débits de l'axe Loire-Allier sont forts et valent un peu plus de deux fois l'écoulement de saison.

Les débits de base, anormalement élevés pour ce mois, renvoient aux situations exceptionnellement humides du bassin de l'Eure de l'amont du Loir, de l'Auron, de l'Yèvre, de l'Indrois et de la Loire en amont de Gien ainsi qu'à celles très humides de l'Allier, du Cher, de l'Indre, de la Creuse et de la Vienne.

Évolution de l'hydraullicité sur 13 mois



Source : Schapi - février 2026 / Réalisation : ©DREAL Centre-Val de Loire

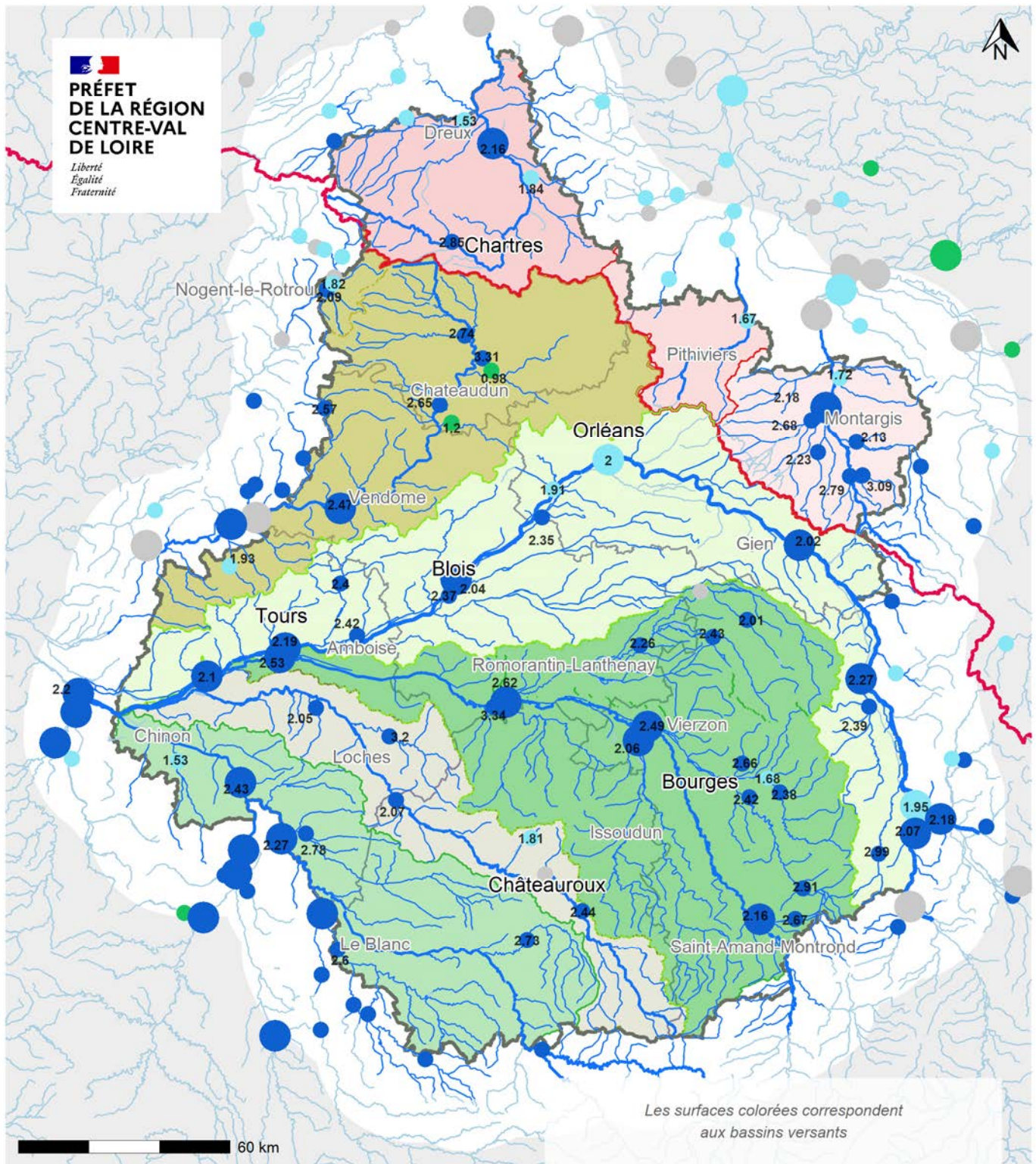
65 stations de la région Centre-Val de Loire, sur 67, disposent, ce mois, des mesures de débits moyens mensuels et des débits minima sur 3 jours. Les données sont manquantes aux deux stations suivantes : celles de Brinon-sur Sauldre pour la Grande Sauldre et Déols pour la Ringoire.

En raison de pluies abondantes la plupart des bassins ont fait l'objet de crue modérées à fortes (Vienne) qui ont occasionné des débordements. De fait, l'hydraullicité des cours d'eau de la région Centre-Val de Loire a fortement augmenté en février et toutes les stations, excepté celle de Conie-Molitarde pour la Conie, affichent des valeurs de débits moyens mensuels supérieures à la normale du mois. Douze stations (18 %) présentent un écoulement de 1,25 à 2 fois la normale du mois. Cinquante-et-une stations (78%) enregistrent des débits de plus de 2 fois à plus de 3 fois la normale.

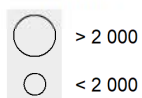
Les deux cartes qui suivent illustrent les débits des cours d'eau en février 2026. Elles représentent, pour la première, l'hydraullicité, soit le rapport des débits du mois considéré à la moyenne interannuelle des débits de ce mois, et pour la seconde, la fréquence de retour des Q3J-N (VCN3), débits minimums sur trois jours consécutifs du mois concerné. La fréquence de retour renvoie à la probabilité qu'ont ces débits minimums de se reproduire chaque année pour le même mois.

Pour accéder à d'autres données hydrologiques veuillez cliquer sur le lien [Carte des hydraullicité](#)

Hydraulicité du mois de février 2026



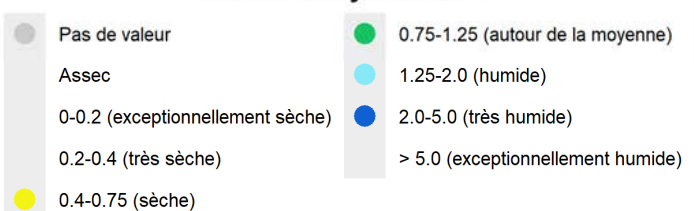
Surfaces drainées en km²



Limite de bassin

— Limite
Seine-Normandie
Loire-Bretagne

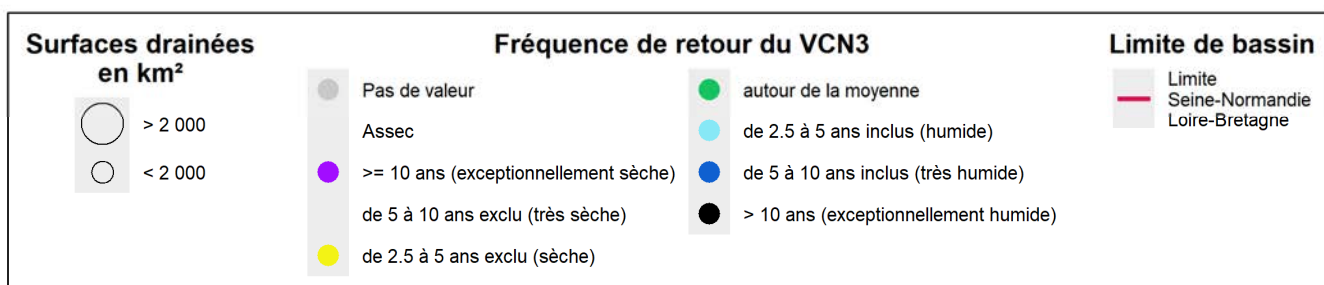
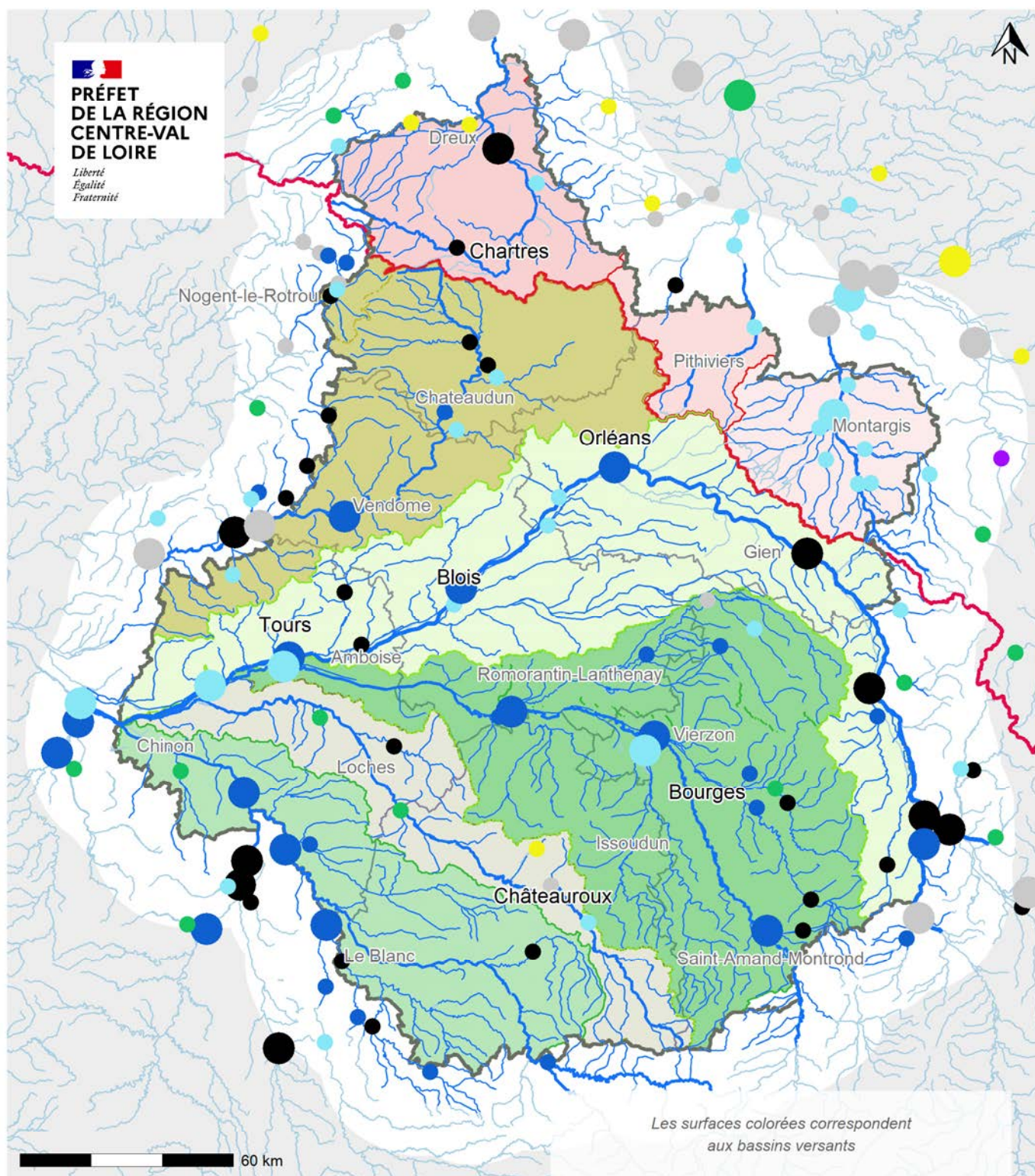
Classes d'hydraulicité



Sources : BDCarthage 2012, DREAL Centre-Val de Loire, SCHAPI - février 2026 / Réalisation : ©DREAL Centre-Val de Loire

J

Fréquence de retour du VCN3 du mois de février 2026



Sources : BDCarthage 2012, DREAL Centre-Val de Loire, SCHAPI - février 2026 / Réalisation : ©DREAL Centre-Val de Loire

Versant Seine

Les valeurs d'hydraulicité dans les bassins du versant Seine sont largement supérieures aux normales. Elles varient de 1,5 fois à plus de 3 fois la normale. Les cours d'eau du bassin ont connu des crues modérées et il a été enregistré 39 m³/s à Charpont le 18 pour l'Eure, 7 m³/s à Boulancourt le 21 pour l'Essonne et les débits du Loing ont atteint 131 m³/s le 21 à Chalette-sur-Loing à la mi-journée, ceux de l'Ouanne, 57 m³/s le même jour.

Les débits de base renvoient à une situation exceptionnellement humide dans le bassin de l'Eure, tandis qu'elle reste humide dans le bassin du Loing et de l'Essonne.

Dans le bassin de l'Eure, le cours principal, à l'amont, à Ste-Lupercie, affiche un écoulement très important par rapport à celui de saison (excédent de 185 %, les débits maxima ont atteint 29 m³/s à St Lupercie, juste en dessous de ceux de la crue de mars 2018) tandis qu'à l'aval, à Charpont, il est un peu plus réduit (excédent de 116 %). Celui de son affluent, la Drouette, est supérieur de 84 % à la moyenne du mois. L'Avre enregistre une hydraulicité excédentaire de 53 %.

Les débits minima sont indicateurs de la situation exceptionnellement humide de l'Eure amont à Sainte-Lupercie avec une fréquence vicennale tandis qu'à l'aval, à Charpont, les débits de base sont un peu plus fréquents, renvoyant à une situation similaire, mais de probabilité d'occurrence undécennale. Les minima de la Drouette caractérisent une situation humide de fréquence entre la triennale et la quadriennale. Quant à ceux de l'Avre, contrairement aux autres cours d'eau suivis, les débits indiquent une situation sèche et de fréquence triennale.

Dans le bassin du Loing, sur sa bordure occidentale, les affluents issus de la Beauce affichent des valeurs d'hydraulicité qui vaut près de 2,7 fois la normale pour la Bezonde à Pannes (le maximum de 33 m³/s est enregistré le 20 février non loin du pic de la crue du 1^{er} mai 2014), tandis que le Puiseaux à St-Hilaire enregistre un écoulement excédentaire de 123 %. Le Fusain a atteint à Courtempierre, le 20, un débit maximum de 22 m³/s qui n'avait pas été enregistré depuis 2018.

Le Loing, à l'amont à Montbouy, enregistre une valeur d'hydraulicité qui excède la normale de 179 %. À l'aval, à Chalette-sur-Loing, l'hydraulicité du Loing atteint 118 % de la normale. L'affluent de rive droite du Loing, l'Aveyron à La Chapelle, affiche l'écoulement le plus important du bassin avec une hydraulicité qui dépasse 3 fois la normale (excédent de 209 %). Les débits maxima du 20 février (12,2 m³/s) ont approché ceux de la crue du 26 janvier 2018. Sur la même rive, l'hydraulicité de l'Ouanne à Gy-les-Nonains est supérieure à la moyenne mensuelle avec un surplus de 113 %. Les débits moyens mensuels de la Cléry à Ferrières sont également supérieurs aux valeurs de saison, avec un surplus plus réduit mais qui atteint, toutefois, 72 %.

Les débits de base des affluents beaucerons renvoient à un état humide équivalent et de même probabilité d'occurrence (entre la triennale et la quadriennale) pour la Bezonde et le Puiseaux. Les minima du Loing à l'amont renvoient à une situation humide et de fréquence triennale tandis qu'à l'aval ils révèlent une situation peu éloignée de la précédente qui est également humide et de fréquence entre la triennale et la quadriennale. Les minima de l'Aveyron soulignent une situation humide de fréquence quinquennale. Les débits de base de l'Ouanne à l'instar de ceux de la Cléry, soulignent une situation humide de fréquence presque triennale.

Dans le bassin de l'Essonne, la valeur de l'hydraulicité à Boulancourt signale un écoulement qui est supérieur de 67 % à la normale de saison.

Les débits minimaux confirment l'état humide du bassin de probabilité d'occurrence entre la quadriennale et la quinquennale.

L'axe Loire – Allier

Au Bec d'Allier, les apports respectifs de l'Allier à Cuffy et ceux de la Loire à Nevers valent un peu plus de deux fois la normale de février avec des excédents respectifs de 107 % et 118 %. À la sortie de la confluence Loire-Allier, à Givry, leurs apports conjugués sont au-delà de la normale de 95 %. La Loire et l'Allier connaissent une crue modérée du 15 au 25 février et l'on enregistre les débits maxima de la Loire à Nevers le 20 au matin avec 1098 m³/s et le 22 pour l'Allier à Cuffy avec 943 m³/s.

Vers l'aval, toutes les valeurs d'hydraulicité affichent des excédents de même ordre qu'à l'amont : 127 % à St Satur, 102 % à Gien, 100 % à Orléans, 104 % à Blois, 119 % à Tours, 110 % à Langeais et 120 % à Saumur. Le maximum de la crue (1900 m³/s) est atteint à Orléans en soirée du 20 (avec un niveau comparable à la crue du 9 janvier 2018), à Langeais le 22 au matin (avec 2670 m³/s) comme à Saumur (4325 m³/s) ou le pic de crue dépasse largement celui de février 2014 mais reste inférieur de 0,9 m à la crue de décembre 1982.

Les débits de base de l'Allier à Cuffy renvoient à un état très humide de fréquence sexennale et ceux de la Loire à Nevers à une situation exceptionnellement humide d'ordre cinquantennale. Vers l'aval, la situation de la Loire reste

la même jusqu'à Gien avec des débits minima de fréquence undécennale. D'Orléans à Tours les débits de base caractérisent une situation très humide de fréquences respectives sexennale et décennale. A Langeais et Saumur ils soulignent un état humide de probabilité d'occurrence quinquennale.

Versant Loire (nord).

Sur le versant nord de la Loire, les valeurs d'hydraulicité sont plus élevées que de saison en dehors de celles des affluents beaucerons (Conie, Aigre et Mauves) qui sont proches des normales du mois. En ce qui concerne les affluents de rive droite de la Loire, issus de la Beauce, la Cisse à Nazelles-Négron connaît des écoulements supérieurs à la normale de 142 % et la Brenne à Villedomer de 140 % tandis que ceux des Mauves à Meung-sur-Loire dépassent la normale du mois de « seulement » 91 %.

Les débits de base varient de situations humides de fréquences triennales à exceptionnellement humides d'ordre vicennales. Les minima des petits affluents de rive droite renvoient à la situation humide de fréquence quadriennale des Mauves et à celle exceptionnellement humide de la Cisse et de la Brenne avec des fréquences respectives undécennale et vicennale.

Dans le bassin de l'Huisne, les débits moyens mensuels de l'Huisne enregistrés à Nogent-le-Rotrou et de la Cloche à Margon sont bien au-dessus de la moyenne du mois avec un excès de 82 % pour la première et de 109 % pour la seconde. Deux pics de crue à 1,4 m et 1,45 m sont enregistrés sur l'Huisne (comme sur la Cloche) et qui dépassent les débits de mars 2020 avec 54 m³/s le 14 et 56 m³/s le 21 mesurés à Nogent-le-Rotrou.

Les débits de base de l'Huisne à Nogent-le-Rotrou marquent une situation humide et de fréquence quinquennale. Ceux de la Cloche caractérisent une situation exceptionnellement humide de probabilité d'occurrence undécennale.

Dans le bassin du Loir, les écoulements des affluents beaucerons affichent des valeurs d'hydraulicité de saison avec un excédent de 20 % en ce qui concerne l'Aigre à Romilly, et qui sont, comme le mois précédent, juste sous la normale pour la Conie (-2 %) à Conie-Molitar.

Les affluents de rive droite de l'amont du Loir enregistrent des écoulements qui sont bien au-delà des normales. Ainsi, l'Ozanne à Trizay-lès-Bonneval arbore une hydraulicité très élevée, excédentaire de 174 %, l'Yerre à St-Hilaire voit son excédent atteindre 164% et celui de la Braye à Valennes s'élève à 157 %. La valeur d'hydraulicité du Loir à l'amont, à St-Maur vaut plus de trois fois la normale (excédent de 231 %). À l'aval, le Loir à Villavard fait montre de débits moyens mensuels qui dépassent la normale de 147 %. En rive gauche, l'Escotais à Saint-Paterne-Racan affiche une hydraulicité au-delà des valeurs moyennes de février de 93 %. Les pluies particulièrement conséquentes sur le bassin ont généré des débits importants avec des pics de crue mesurés, le 14, à 47 m³/s sur l'Ozanne à Trizay et à 40 m³/s sur l'Yerre à St-Hilaire, juste sous le maximum de janvier 2003, le 15 à St Maur pour le Loir avec 121 m³/s et le 19 pour la Braye à Valennes avec 33 m³/s.

Les débits de base de l'amont du bassin signalent sa situation exceptionnellement humide, notamment ceux de fréquence vicennale qui prévalent sur le Loir à St-Maur, ou avec une probabilité d'occurrence undécennale à l'image de l'Ozanne à Trizay ou de la Braye à Valennes. Pour les affluents issus de la Beauce, ils témoignent de leur situation humide de probabilité d'occurrence entre la triennale et la quadriennale pour l'Aigre et de fréquence presque triennale pour la Conie. Vers l'aval, l'Yerre et le Loir à Villavard connaissent une situation très humide de fréquence sexennale tandis que les minima sont plus réduits en ce qui concerne l'Escotais signifiant un état humide d'ordre quinquennal.

Versant Loire (sud)

Les valeurs d'hydraulicité des cours d'eau au sud de la Loire sont très élevées, elles signalent une situation de crue quasi généralisée, qui est modérée pour la plupart des cours d'eau mais qui est forte en ce qui concerne la Vienne avec un état de vigilance rouge aux inondations pour le 14 et les jours suivants. Les valeurs sont toutes au-dessus des normales du mois, elles varient de 1,68 (l'Ouatier à Moulins-sur-Yèvre, affluent de l'Yèvre en rive gauche) à 3,44 fois la normale (le Fouzon à Meusnes, affluent de rive gauche du Cher). Les petits affluents de rive gauche de la Loire dans le Cher enregistrent des écoulements très supérieurs à ceux de saison avec un excédent de 199 % en ce qui concerne l'Aubois à Grossouvre et de +139 % pour la Vauvise à St Bouize. l'Ardoux à Lailly-en-Val (45) et le Cosson à Chailles (41) voient leur excédent s'élever respectivement à 135 % et 137 % par rapport à la normale de février.

Les débits de base traduisent des situations qui vont de sèches (la Trégonce) à exceptionnellement humides (amonts de l'Auron, de la Creuse, de la Vienne). En ce qui concerne les petits affluents de rive gauche de la Loire, les débits minima soulignent la situation, exceptionnellement humide de l'Aubois avec une fréquence cinquantennale, très humide et de probabilité d'occurrence sexennale de la Vauvise. Ils révèlent l'état humide de l'Ardoux et du Cosson avec une fréquence entre la quadriennale et la quinquennale pour le premier et presque quadriennale pour le second.

Dans le bassin du Cher, les valeurs d'hydraulicité du cours principal sont, de l'amont à l'aval, excédentaires de 116 % à St-Amand-Montrond, 149 % à Vierzon, 162 % à Selles-sur-Cher et enfin 119 % à Tours. Celles de La Marmande à Saint-Pierre-les-Étieux, affluent du Cher en tête de bassin pour la région, sont au-delà de la normale de 167 %. L'Auron à Bourges affiche des valeurs d'écoulement qui dépassent les valeurs de saison de 142 % mais, celles-ci sont plus importantes à l'amont au Pondy, avec un surplus de 191 % vis-à-vis de la normale. L'hydraulicité de l'Yèvre à Savigny-en-Septaine vaut près de 2,4 fois la normale. En ce qui concerne ses affluents, l'Ouatier à Moulins-sur-Yèvre enregistre l'hydraulicité la plus faible du bassin mais qui est néanmoins supérieure de 68 % à la normale et celle du Moulon à Bourges-Asnières est largement excédentaire (+166 %). Quant aux débits moyens mensuels de l'Arnon et de la Théols à Méreau, ils valent un peu plus de deux fois la normale (+106 %) d'un mois de février. L'hydraulicité du Fouzon est la plus élevée du bassin et vaut 3,34 fois la normale avec un débit mesuré maximum de 116 m³/s le 20 février, débit bien au-delà de la crue de janvier 2018. Quant au Cher, les pics de crue ont atteint 337 m³/s le 15 à St-Amand-Montrond, 313 m³/s le 18 à Vierzon, 602 m³/s à Selles et 764 m³/s à Tours.

Les débits de base du cours principal du Cher révèlent une situation très humide de fréquence sexennale à St-Amand-Montrond, Vierzon et Selles tandis qu'à Tours ils relèvent d'un état humide de fréquence quadriennale. À l'amont du bassin, ceux de la Marmande et de l'Auron au Pondy soulignent une situation exceptionnellement humide de fréquence undécennale pour la première et vicennale pour le second. À Bourges, les minima de l'Auron rappellent un état très humide de probabilité d'occurrence sexennale. Les débits de base de l'Yèvre révèlent une situation exceptionnellement humide de fréquence undécennale et ceux du Moulon relèvent d'un état très humide d'ordre décennal, par contre ils restent de saison en ce qui concerne l'Ouatier avec une tendance humide et une fréquence biennale. Les débits de base de l'Arnon et de la Théols à Méreau sont significatifs d'une situation humide de probabilité d'occurrence quinquennale, ceux du Moulon rappellent une situation très humide de fréquence décennale.

Dans le bassin de la Sauldre, les débits moyens mensuels de la Nère valent deux fois la normale à Aubigny. Ceux de la Petite Sauldre à Ménétréol sont excédentaires de 143 %. À l'aval, à Salbris, l'écoulement de la Sauldre dépasse la moyenne du mois de 126 % avec un débit maximum de 103 m³/s enregistré le 21 et qui est supérieur à celui mesuré en janvier 2018.

Les valeurs des débits de base signalent la situation humide de la Nère de fréquence triennale et celle très humide de la Petite Sauldre et de la Sauldre avec une fréquence respective décennale et sexennale.

Dans le bassin de l'Indre, les débits moyens mensuels sont tous excédentaires d'au moins 80 % vis-à-vis de la normale et à l'amont, à Ardentes, ils y sont supérieurs de 144 %. Vers l'aval, en rive droite, l'hydraulicité de la Trégonce à Vineuil voit l'excédent atteindre 81 %, et, à Genillé, l'écoulement de l'Indrois indique un excès de 220 % avec un pic de crue de près de 75 m³/s le 16 bien supérieur à celui de la crue de mars 2007 (53 m³/s). À l'aval, les débits moyens mensuels de l'Indre à St-Cyran-du-Jambot valent deux fois normale (+107 %) et l'écoulement de l'Échandon à St Branches est au-delà de 105 %.

Les débits de base signalent la situation humide de fréquence quadriennale du cours principal à Ardentes et de saison à tendance humide à St Cyran du Jambot. Les minima des affluents de la rive droite, de la Trégonce soulignent une situation sèche de probabilité d'occurrence quadriennale tandis que pour l'Indrois, ils sont significatifs d'une situation exceptionnellement humide de fréquence undécennale.

Dans le bassin de la Vienne, les valeurs d'hydraulicité, à l'amont du bassin de la Creuse sont bien plus élevées que la normale. Son affluent de rive droite, la Bouzanne à Velles, affiche un excédent d'écoulement de 173 %. Vers l'aval, l'hydraulicité de l'affluent de rive gauche, l'Anglin à Mérigny accuse un surplus de 160 %. La Creuse à Leugny voit son écoulement augmenté de 127 % tandis que celui de la Vienne à Nouâtre est supérieur à la normale de 143 %. Des débits maxima ont été mesurés le 14, ils ont atteint 759 m³/s à Leugny pour la Creuse et 1762 m³/s à Nouâtre soit un niveau de 7,72 m supérieur à celui de la crue du 2 juin 2016 et bien au-delà de celui de mars 2020. En rive droite de la Creuse, la Claise au Grand-Pressigny connaît une valeur d'hydraulicité supérieure de 178 % à celle de saison. Pour la Veude à Lémeré, affluent de rive gauche de la Vienne, l'hydraulicité de janvier enregistre un gain d'écoulement de 53 % en comparaison de la normale de référence.

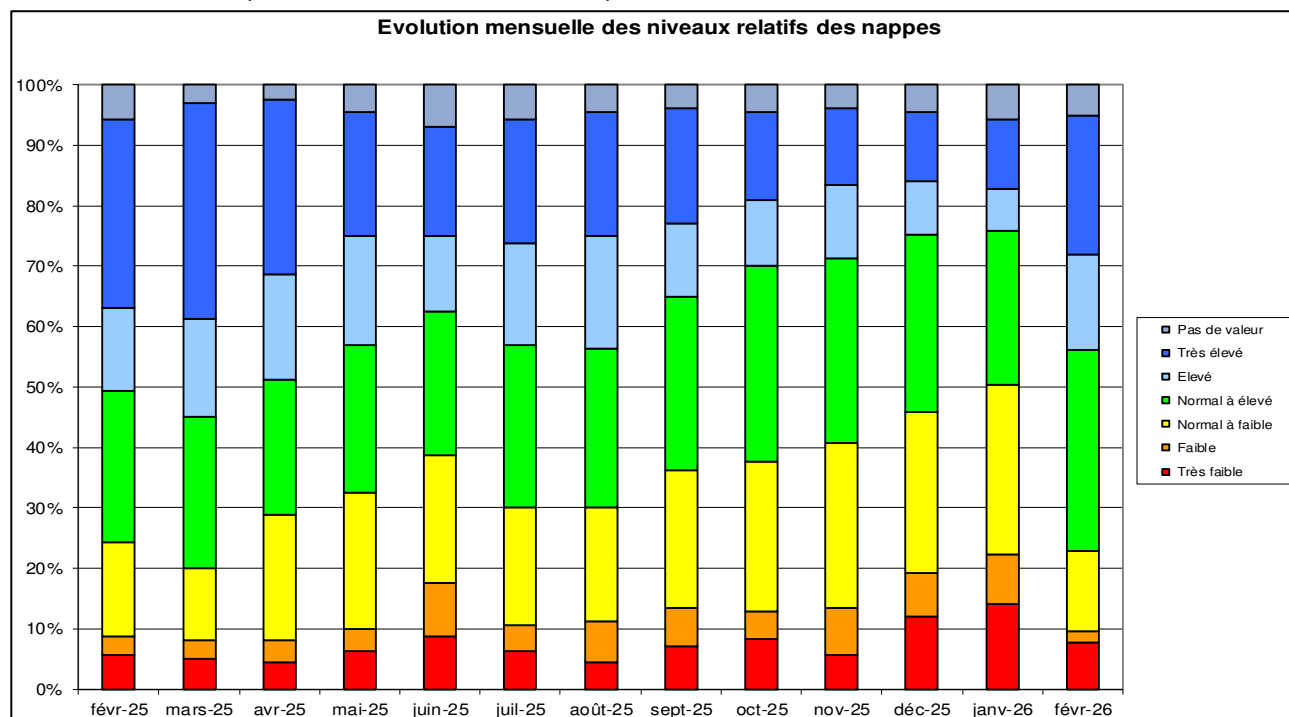
En ce qui concerne les débits de base, ils renvoient pour les affluents amont de la Creuse (Bouzanne et Anglin) à une situation exceptionnellement humide de fréquence undécennale et pour la Claise ainsi que pour le cours principal à une situation très humide de fréquence sexennale. Les minima de la Vienne à Nouâtre caractérisent également une situation très humide de probabilité d'occurrence décennale, ceux de la Veude restent de saison avec une tendance sèche d'ordre biennal.

Situation des nappes en région Centre-Val de Loire

Début mars 2026

En février, il est enregistré une recharge exceptionnelle des nappes qui est traduite par une hausse générale des niveaux des piézomètres. En effet, la majorité des ouvrages (80 %) affichent une hausse de leur cote contre 17 % qui sont baissiers et 3 % qui sont stables. Cette progression des niveaux concerne principalement les stations du Jurassique (97 %) et de la Craie (86 %) et, secondairement, celles du Cénomanien (69%) et des Calcaires de Beauce (59 %). La recharge des nappes reste d'ampleur variable du fait de la réactivité aux sollicitations climatique du Jurassique, de l'abondance des pluies sur les secteurs affleurant de la Craie ainsi que de la saturation des sols généralisée sur la région. Le nombre de stations avec un niveau de saison ou supérieur a fortement augmenté en comparaison du mois précédent et l'on en compte aujourd'hui près de 76 %. Les cotes élevées à très élevées impliquent près de 41 % des ouvrages et relèvent des nappes des Calcaires libres de Beauce et du Jurassique. 15 stations affichent des niveaux sous la quinquennale sèche soit 10 % des stations. Elles concernent essentiellement la nappe du Cénomanien. La situation reste favorable en ce qui concerne les nappes du Jurassique, de la Craie et des Calcaires de Beauce avec des cotes de saison ou supérieures pour une large majorité des stations (respectivement 94 %, 90 % et 91 %). Seule la nappe du Cénomanien présente un état moins favorable avec 75 % des stations sous la moyenne de saison.

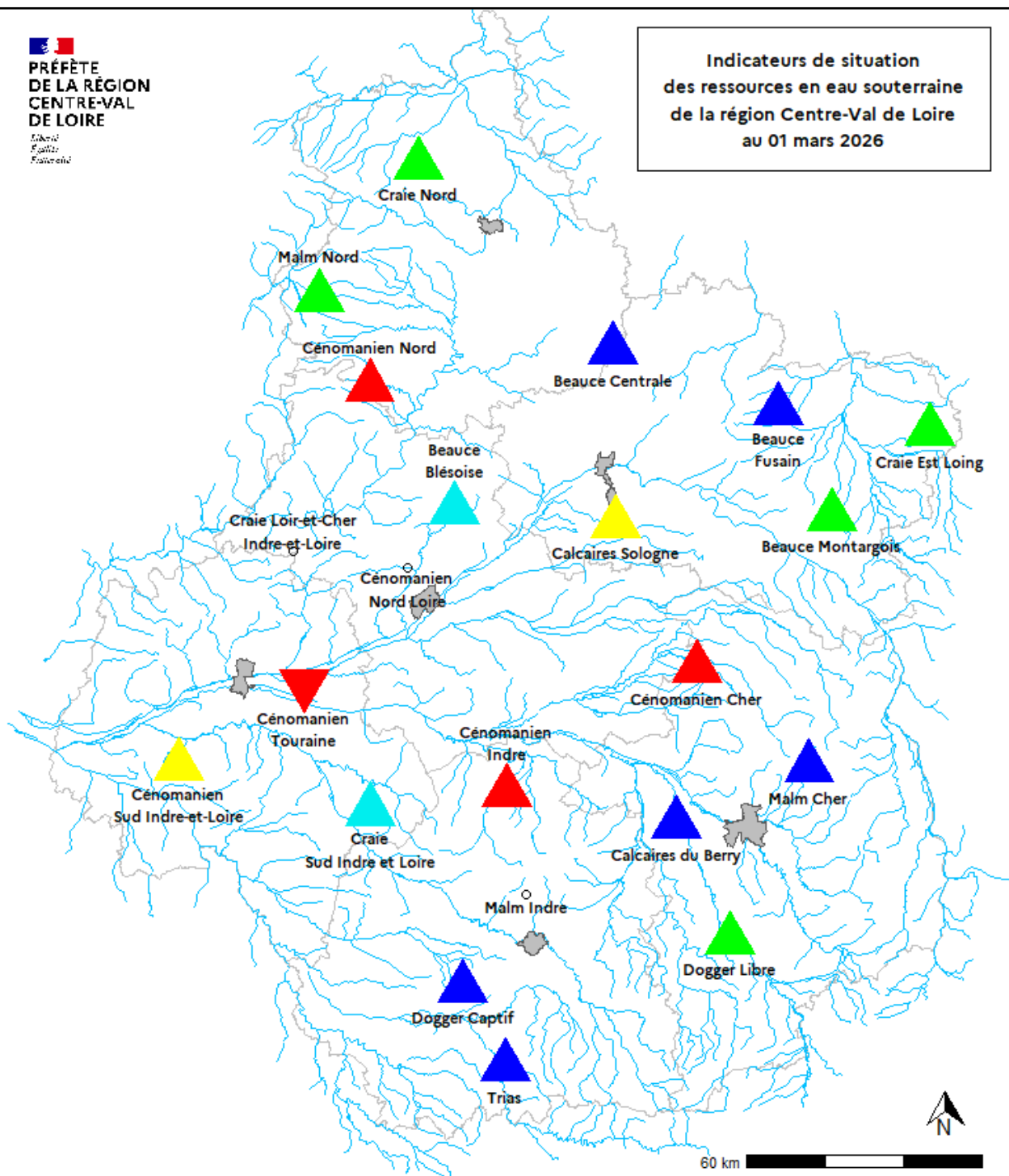
L'histogramme ci-dessous rend compte des évolutions de la répartition par classe des niveaux piézométriques au cours des treize derniers mois. Il reprend l'ensemble des données piézométriques du réseau régional disponibles à la date d'analyse, y compris celles des aquifères suivis en région Centre-Val de Loire mais non commentés dans le présent bulletin du fait d'un trop faible nombre de stations de mesure.



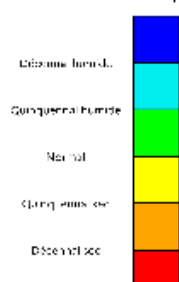
Les niveaux disponibles au 1^{er} mars 2026 concernent 149 piézomètres sur un total de 157 (les stations d'Avoine pour le Jurassique supérieur, de Ballan-Miré pour la Craie et de Thionville pour les Calcaires de Beauce sont désormais hors-service). Huit stations (Chezelles pour le Jurassique moyen ; Morée, Saint-Aubin-le-Dépeint et la Tour-Saint-Gelin pour le Cénomanien ; Ambloy et Pontlevoy pour la Craie Séno-Turonienne ainsi que Gidy et Mérouville pour les Calcaires de Beauce) sont écartées de l'analyse en raison de données manquantes ou non exploitables. En conséquence, trois indicateurs n'ont pu être renseignés (Cénomanien du Nord de la Loire, Craie du Loir-et-Cher et de l'Indre-et-Loire et Jurassique supérieur de l'Indre).

Nota : les données des stations du réseau piézométrique régional – descriptif des stations et des indicateurs, courbe d'évolution des niveaux, classe de niveau et tendance de la semaine en cours – sont disponibles sur le site Internet de la DREAL Centre-val de Loire à l'adresse suivante :

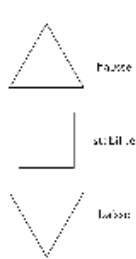
<http://www.centre.developpement-durable.gouv.fr/>



Taux de remplissage



Tendance



Le niveau piézométrique des principaux aquifères de la région Centre-Val de Loire est exprimé à partir d'indicateurs (moyenne de niveaux piézométriques mesurés au droit d'un ensemble de stations représentatives d'un aquifère et d'un secteur géographique donné).

Le taux de remplissage est apprécié en comparant le niveau piézométrique calculé chaque mois à sa fréquence de retour puis exprimé par classes dans une gamme de valeurs allant d'un taux de remplissage très élevé à un taux de remplissage très faible.

Les fréquences de retour sont calculées sur la période de 1995-2024.

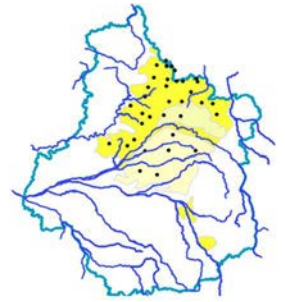
La tendance traduit l'évolution du niveau durant le mois précédant l'analyse.

Les modalités de calcul des indicateurs sont consultables en cliquant sur le lien suivant : [Modalités de calcul](#)
D'autres cartes de situation des nappes, actualisées chaque semaine, sont consultables en cliquant sur le lien suivant : [Situation hebdomadaire des nappes](#)

Nappe de Beauce

Début mars, 83 % des piézomètres de la nappe des Calcaires de Beauce présentent des niveaux de saison ou supérieurs.

Les classes les plus représentées se rapportent aux stations dont les niveaux sont élevés à très élevés c'est-à-dire entre la quinquennale humide et la décennale humide ou bien supérieurs à cette dernière. Elles regroupent chacune 31 % des stations.

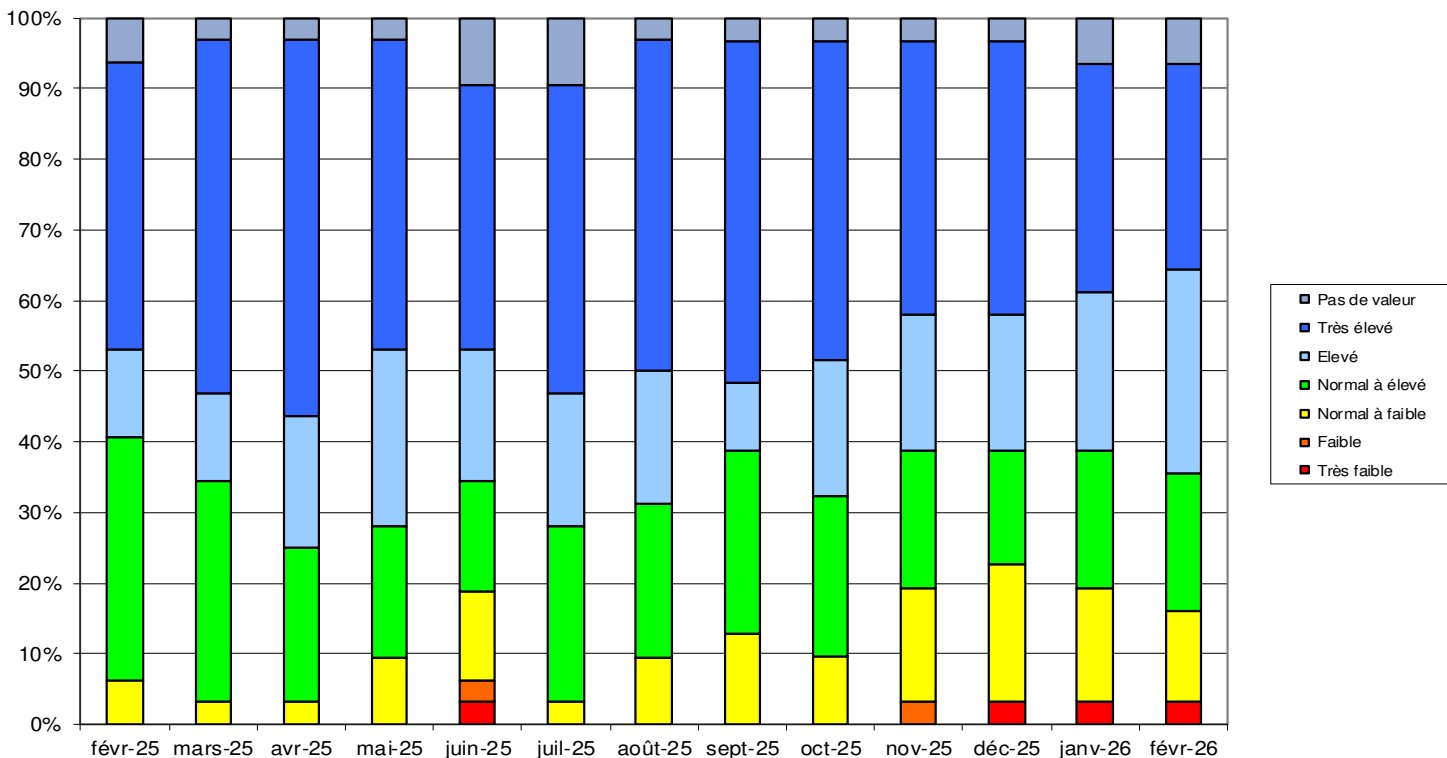


Au 1er mars, la répartition par classe est la suivante :

Localisation	Nombre de piézomètres	Inférieur au DS	Entre DS et QS	Entre QS et moyenne	Entre moyenne et QH	Entre QH et DH	Supérieur au DH
Nord de la Loire (nappe libre)	22	1	0	1	3	9	8
Sud de la Loire (nappe captive)	7	0	0	3	3	0	1

Avec DS : décennale sèche, QS : quinquennale sèche, QH : quinquennale humide et DH : décennale humide (cf. glossaire en fin de bulletin).

Evolution mensuelle de la répartition par classe des niveaux piézométriques

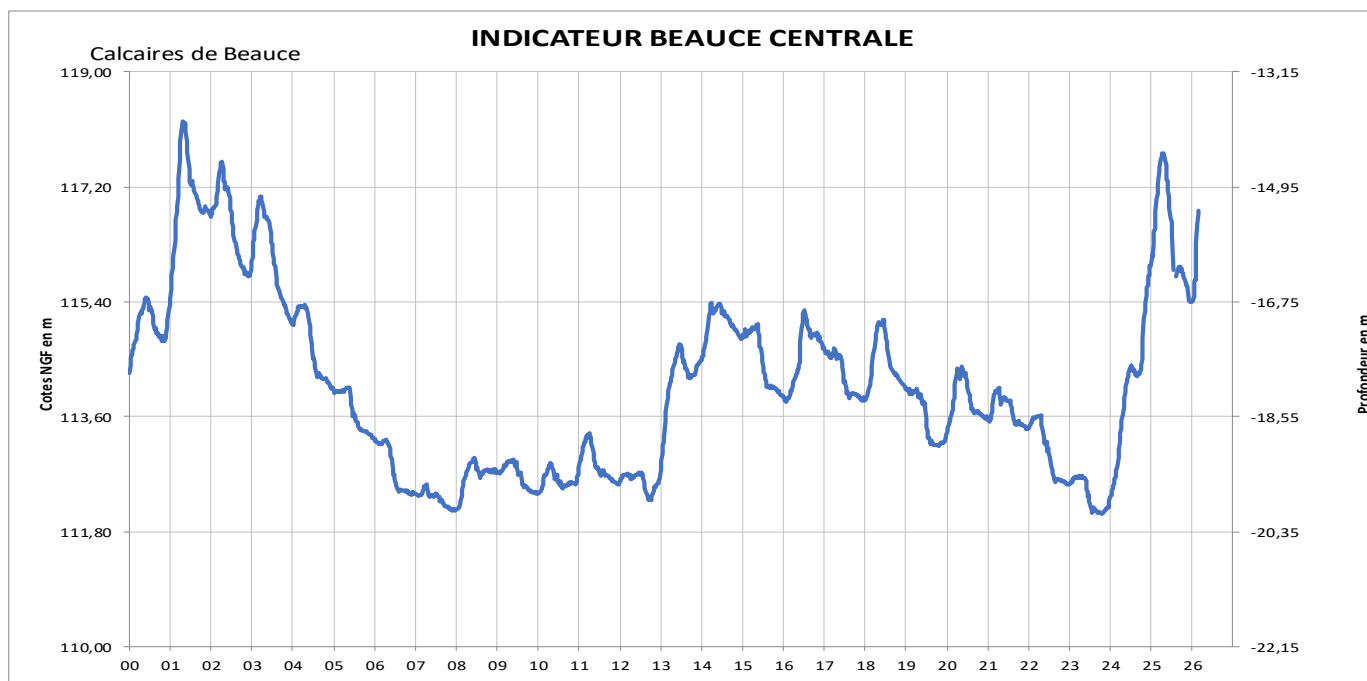


En février, 59 % des stations suivant les Calcaires de Beauce affichent une progression des niveaux tandis que 3 % demeurent stables sur le mois. Le nombre des stations indiquant une baisse des niveaux correspond aujourd'hui à 38 %. Dans certains secteurs, comme le Montargois ou le Fusain la hausse des cotes est continue au moins depuis la fin de novembre. En ce qui concerne spécifiquement la nappe captive de Beauce, aucune station n'enregistre une baisse de niveau et 6 stations sur 7 indiquent des niveaux à la hausse. Sur cette nappe, les niveaux encadrent la moyenne de saison pour 6 stations sur 7.

Concernant la nappe libre de Beauce, la moitié des stations sont à la hausse tandis que l'autre moitié est baissière. Par contre les stations baissières ont toutes des niveaux élevés à très élevés. Les niveaux élevés à très élevés représentent 77% des stations. Mulsans est la seule station à afficher pour le 3^{ème} mois consécutif un niveau très faible.

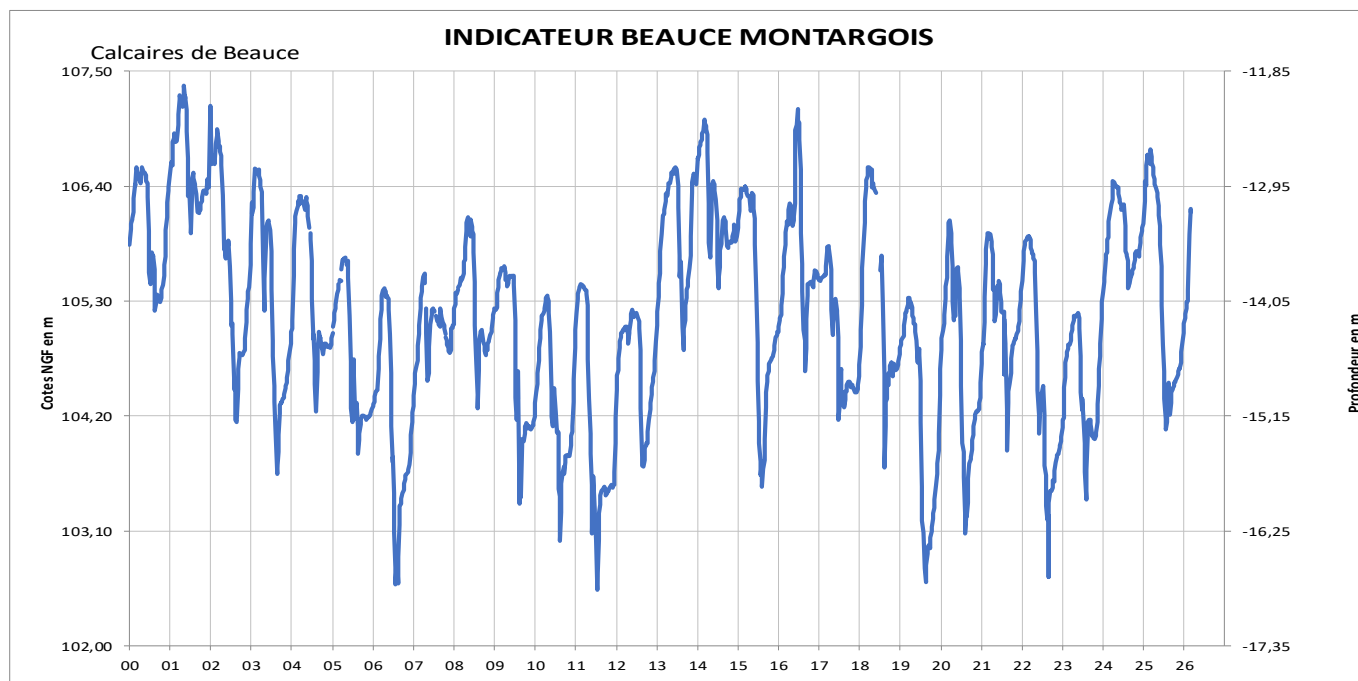
La situation de la nappe de Beauce est aujourd'hui un peu moins favorable que celle de l'an passé à même époque où le nombre de stations avec des niveaux à minima de saison était supérieur (93 % début mars 2025 contre 83 % aujourd'hui).

Au Nord de la Loire : la Beauce Centrale



L'indicateur de la Beauce centrale a été à la hausse de début de février jusqu'au milieu de la dernière décennie, où il a légèrement diminué dans les derniers jours du mois. Au 1^{er} mars le gain mensuel atteint 0,83 m et sa cote se situe entre la décennale humide et le maximum de saison enregistré depuis 1995, ce qui signifie un niveau de nappe encore très élevé. Sa cote actuelle indique un niveau inférieur de 0,42 m, par rapport à celui atteint l'an passé à la même époque.

Beauce du Montargois :



Le niveau de l'indicateur du Montargois a augmenté jusqu'en dernière décennie du mois de février, puis a légèrement diminué pour stagner sur la fin du mois. Le niveau de l'indicateur enregistre un gain mensuel de 0,83 m. Au 1^{er} mars, le niveau se situe entre la moyenne et la quinquennale humide, soit un niveau normal à élevé. Il est inférieur de 0,6 m par rapport à celui de l'an passé à la même période.

Une information plus détaillée de la situation de la nappe de Beauce est disponible à partir du lien suivant :

[carte de situation de la nappe des calcaires de Beauce](#)

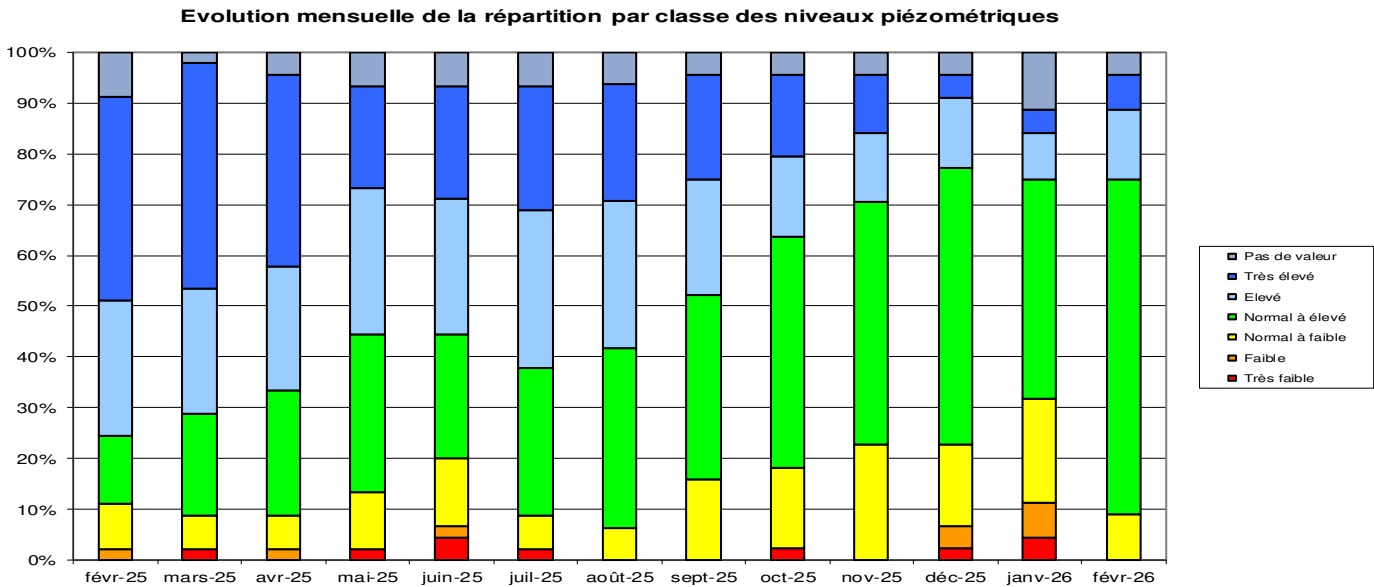
Nappe de la Craie



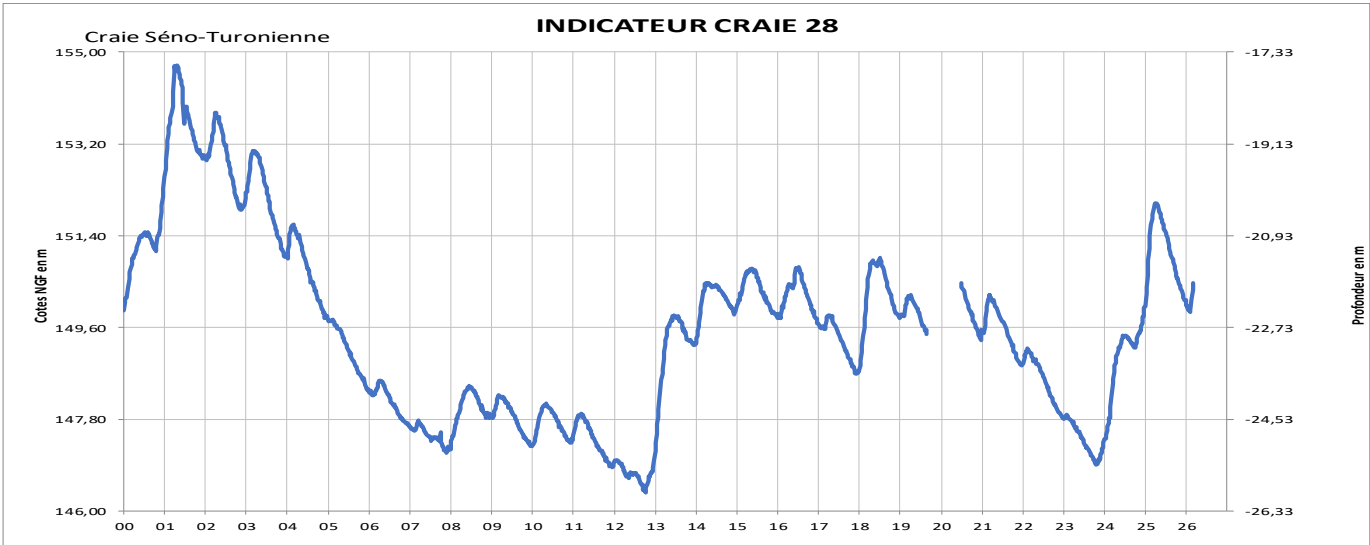
Au 1^{er} mars, 90 % des piézomètres suivis de la nappe de la Craie affichent des niveaux supérieurs à la moyenne. La classe la plus fournie concerne les stations avec des cotes situées entre la moyenne et quinquennale humide, elle en regroupe 69 %.

Début mars, la répartition par classe est la suivante :

	Nombre de piézomètres	Inférieur au DS	Entre DS et QS	Entre QS et moyenne	Entre moyenne et QH	Entre QH et DH	Supérieur au DH
Craie	42	0	0	4	29	6	3



86 % des piézomètres enregistrent, ce mois, une hausse de leur cote contre près de 10 % qui affichent une orientation à la baisse de leur niveau et près de 5 % qui sont stables. Les niveaux élevés à très élevés avec des cotes au-dessus de la quinquennale humide rassemblent 21 % des stations. 4 stations (10 %) présentent des niveaux normaux à faibles avec des niveaux entre la quinquennale sèche et la moyenne du moment. La situation de la nappe de la Craie est moins favorable aujourd'hui qu'elle ne l'était l'année passée à la même époque avec une plus faible part d'ouvrages affichant des niveaux supérieurs à la quinquennale humide (21 % contre 73 %). Les niveaux restant aujourd'hui très majoritairement normaux à élevés.



L'indicateur de la Craie d'Eure-et-Loir a progressé tout au long de février. Son niveau est positionné, au 1^{er} mars, entre la moyenne de saison et la quinquennale humide dans la gamme des niveaux normaux à élevés. Il accuse un gain mensuel de 0,55 m. Sa cote est aujourd'hui inférieure de 1,35 m comparée à celle de l'an passé à la même période.

Une information plus détaillée est disponible à partir du lien suivant : [carte de situation de la nappe de la craie](#)

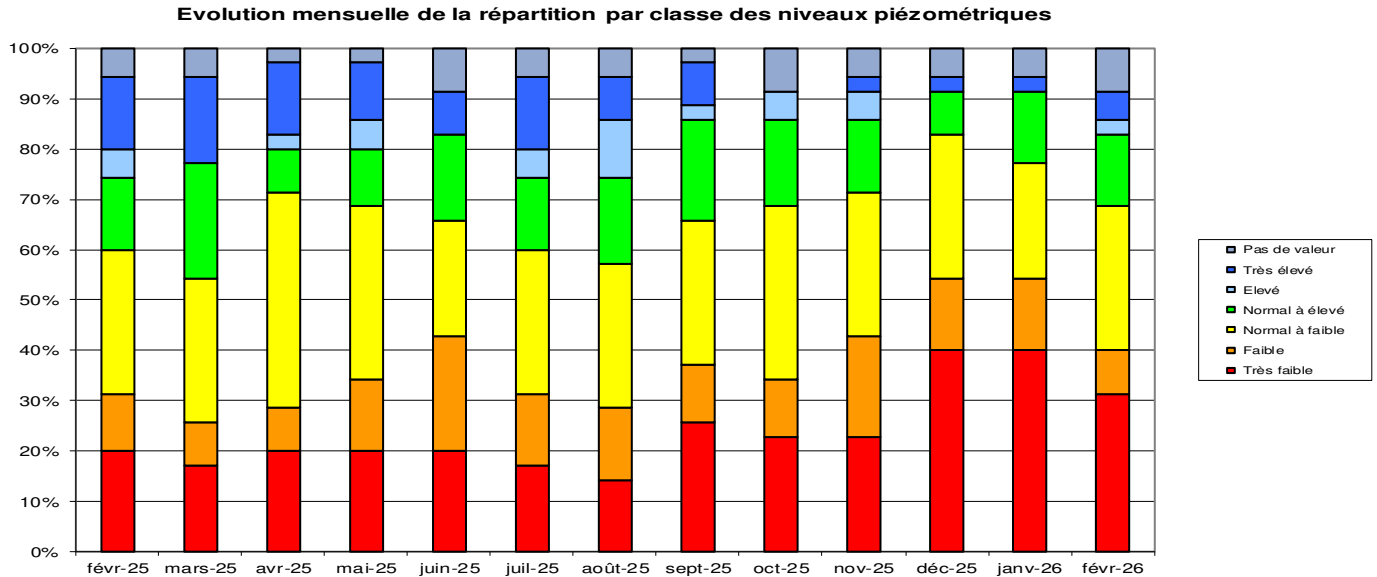
Nappe du Cénomanien

Début mars, trois-quarts des piézomètres de la nappe du Cénomanien voient leurs niveaux sous la normale du mois. La classe la plus fournie compte 34 % des stations. Elle concerne celles dont les niveaux se situent sous la décennale sèche de saison.



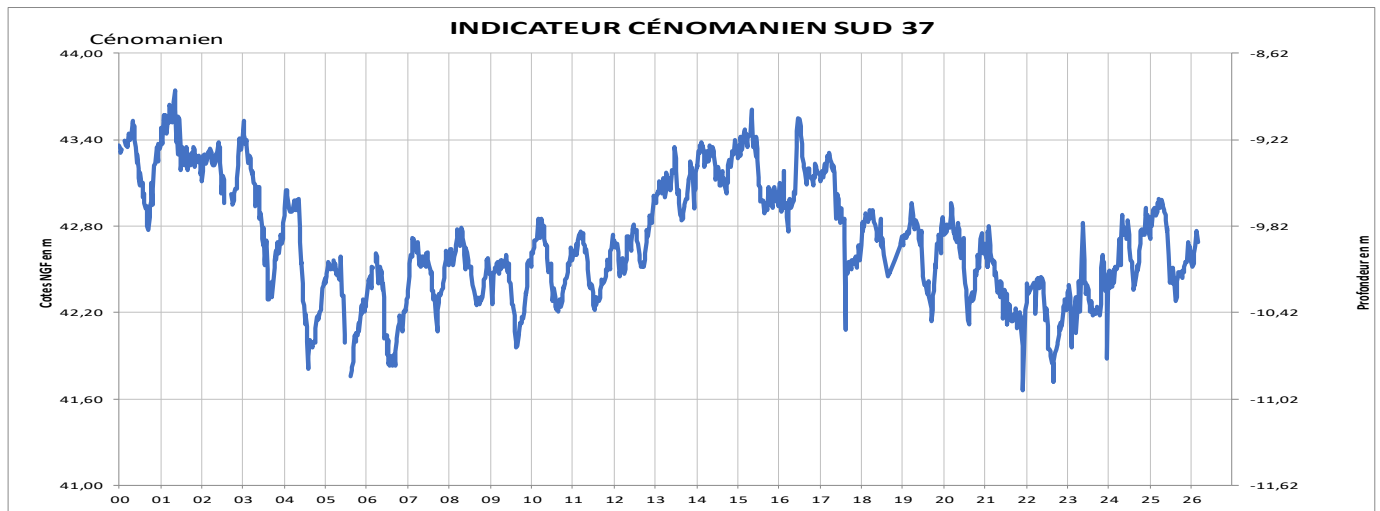
Au 1^{er} mars, la répartition par classe est la suivante :

	Nombre de piézomètres	Inférieur au DS	Entre DS et QS	Entre QS et moyenne	Entre moyenne et QH	Entre QH et DH	Supérieur au DH
Cénomanien	32	11	3	10	5	1	2



La hausse des niveaux du Cénomanien en février est constatée pour la majorité des stations (69 %). 6 % affichent une stabilisation et 25 % des ouvrages enregistrent une baisse. Les niveaux sont faibles à très faibles pour près de 44 % des stations qui voient leur cote sous la quinquennale sèche tandis que seulement 25 % affichent des niveaux normaux à très élevés. L'état quantitatif de la nappe du Cénomanien est moins bon que celui de l'an passé à la même période avec une très large majorité de stations affichant des niveaux sous la normale.

Il est toutefois nécessaire de préciser que les données statistiques utilisées restent fortement influencées par les tendances historiques observées depuis le début du suivi, notamment, dans les secteurs où la nappe a d'abord été baissière avant de présenter une stabilisation des niveaux voire leur remontée au cours des dernières années et ceci également dans les quelques secteurs où elle continue d'être à la baisse. Une analyse sur une période plus courte donnerait vraisemblablement une vision plus favorable de la situation.



Le niveau de l'indicateur Cénomanien Sud de l'Indre-et-Loire est resté stable en première décade de février avant de progresser en deuxième décade, puis de légèrement diminuer en fin de mois. Au 1^{er} mars, il se positionne juste à la hauteur de la quinquennale sèche de saison soit un niveau faible. Sa cote enregistre un gain mensuel de 0,3 m. Elle est aujourd'hui inférieure de 0,21 m à celle de l'an passé à la même date.

Un état détaillé de la situation est accessible via le lien suivant : [carte de situation de la nappe du cénonanien](#)

Nappes du Jurassique

D'un point de vue hydrogéologique, on distingue les nappes qui sont contenues dans les calcaires du Jurassique supérieur (ou Malm), du Jurassique moyen (ou Dogger) et enfin du Jurassique inférieur (Lias).

Les aquifères du Jurassique ont la particularité d'être peu capacitifs du fait de leurs caractéristiques physiques (porosité de fissure principalement) et d'être par conséquent **extrêmement sensibles aux variations climatiques avec des recharges et vidanges rapides**. Ces nappes dans leur partie libre sont très réactives et présentent des cycles annuels très marqués : leurs niveaux sont susceptibles de monter fortement en cas de fortes pluies ou a contrario peuvent se vidanger rapidement.

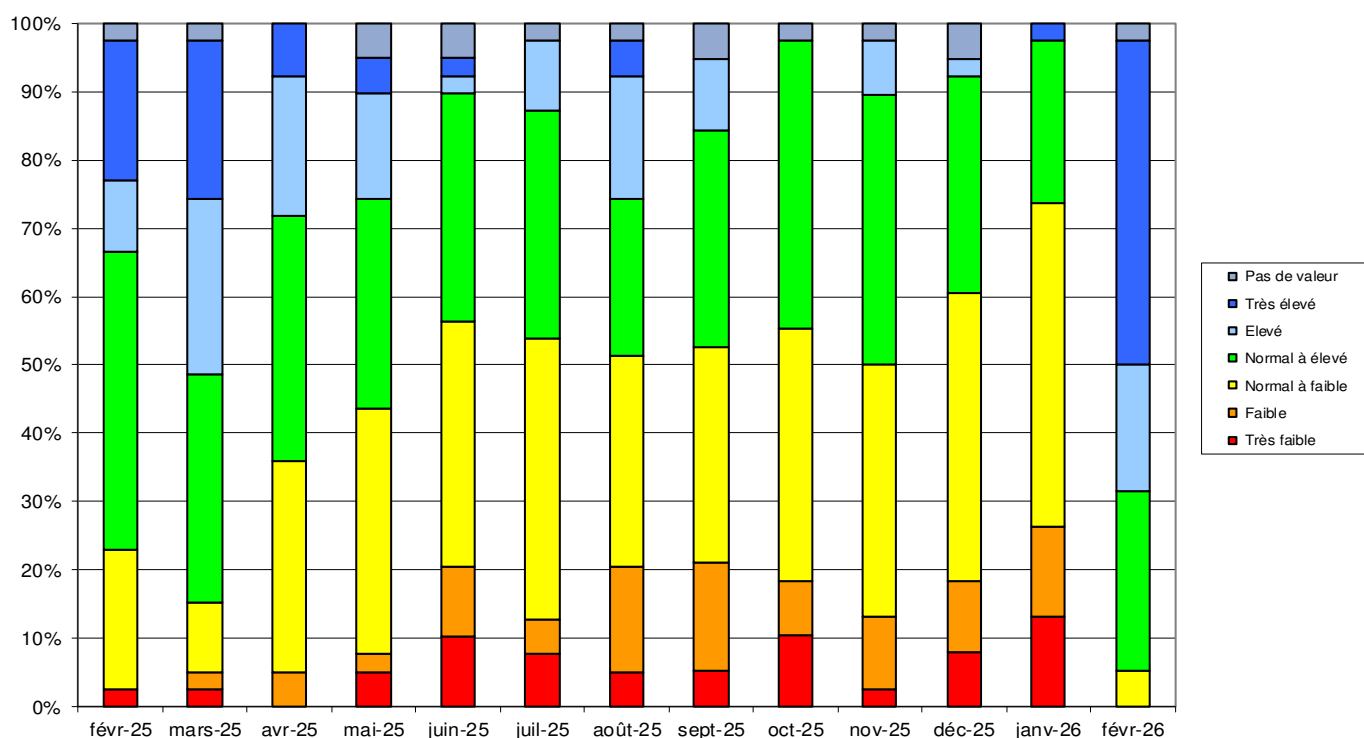


Au 1^{er} mars, 92% des stations de la nappe du Jurassique supérieur et toutes celles du Jurassique moyen présentent des niveaux de saison ou supérieurs. Les stations avec un niveau très élevé supérieur à la décennale humide constituent la classe la plus fournie pour le Jurassique supérieur et le Jurassique moyen, elles en regroupent 50 % pour chacun des aquifères.

Début mars, la répartition par classe est la suivante :

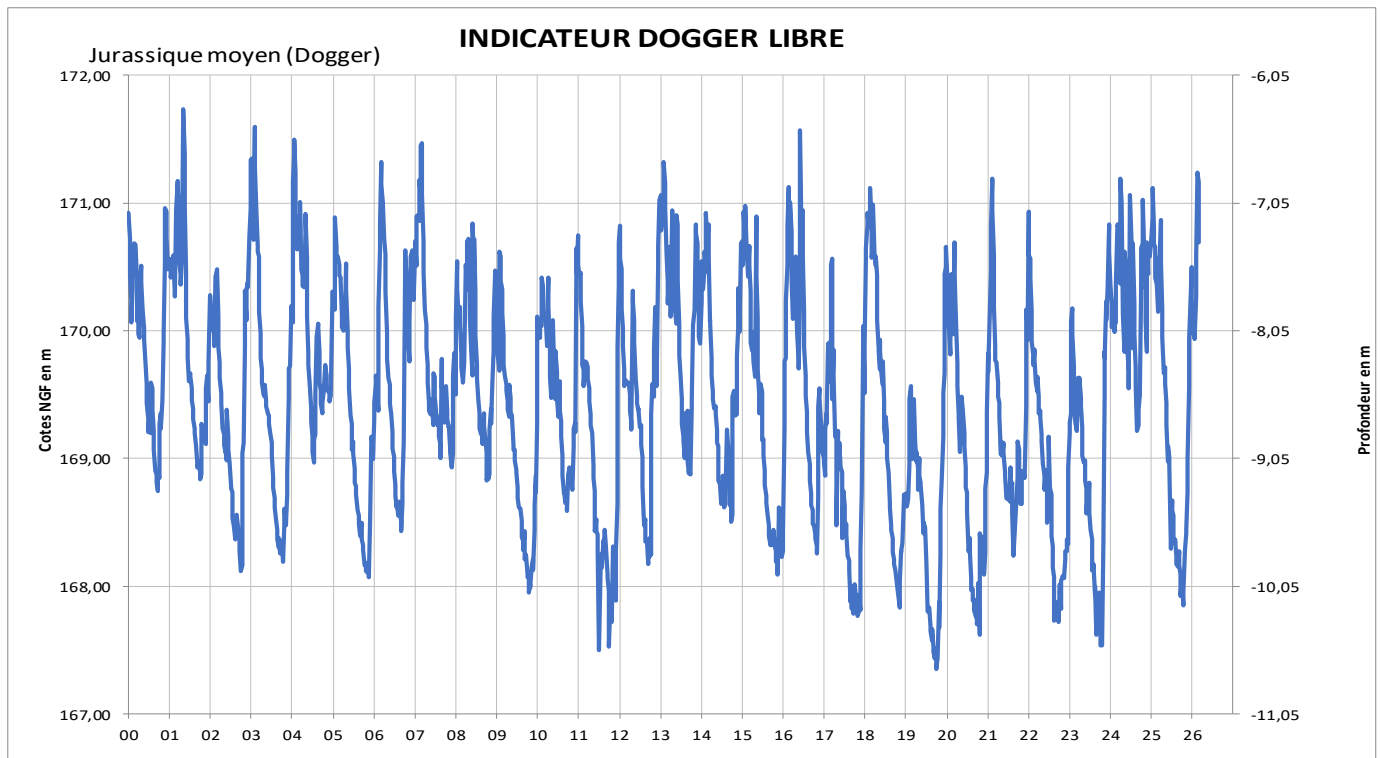
Aquifère	Nombre de piézomètres	Inférieur au DS	Entre DS et QS	Entre QS et moyenne	Entre moyenne et QH	Entre QH et DH	Supérieur au DH
Jurassique supérieur	24	0	0	2	7	3	12
Jurassique moyen	12	0	0	0	3	3	6

Evolution mensuelle de la répartition par classe des niveaux piézométriques

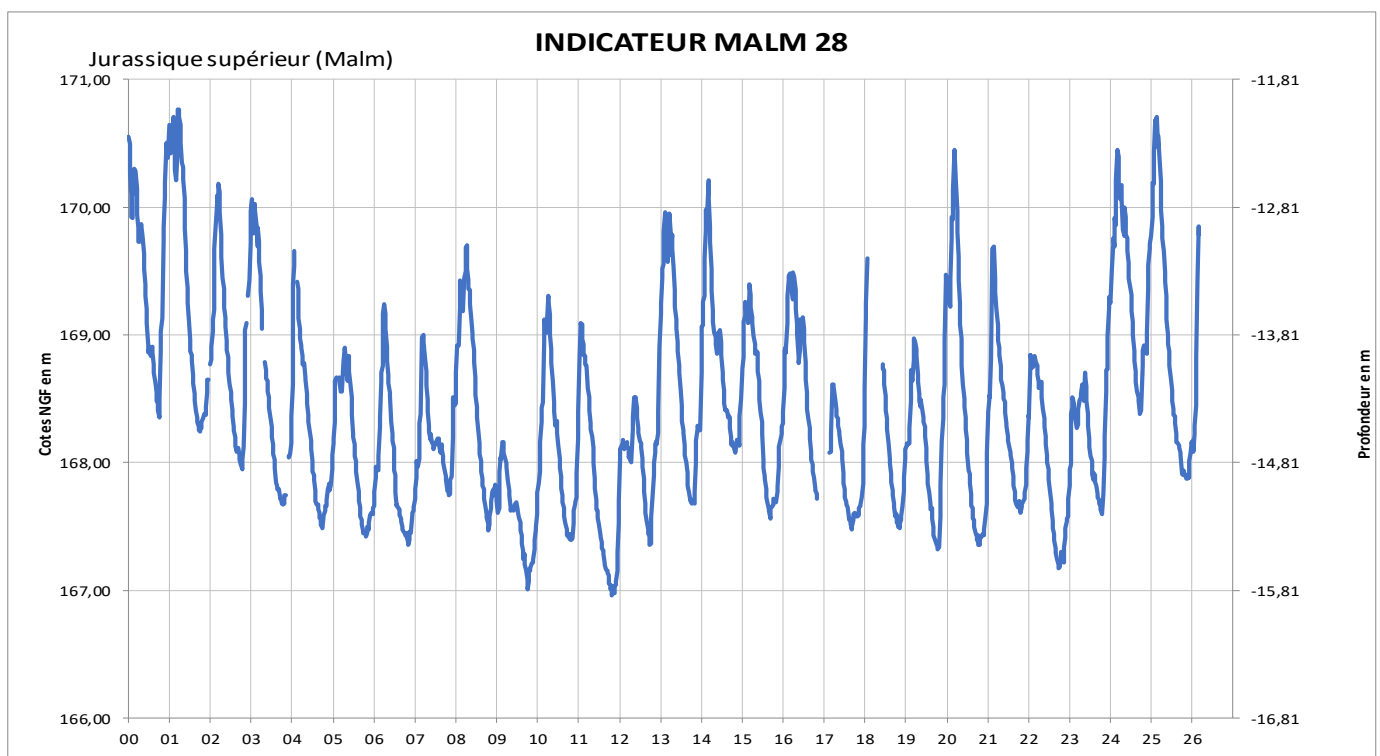


En février, près de 97 % des ouvrages du Jurassique enregistrent une hausse de leur niveau (100 % de ceux du Jurassique supérieur et 92 % de ceux du Jurassique moyen) tandis qu'une seule station est orientée à la baisse (Blet dans le Cher). C'est, au 1^{er} mars, une très large majorité des stations qui maintient des niveaux de saison ou supérieurs et seule deux stations présentent des niveaux moyens à faibles. Il s'agit des stations de Vineuil (36) et de Champigny-sur-Veude (37). Cette forte proportion de niveaux très élevés est à mettre en relation avec les pluies abondantes de début du mois qui ont fait progresser les niveaux fortement.

L'état de ces ressources en eau souterraine, très lié au contexte climatique du moment, est beaucoup plus favorable que celui de l'an passé à la même période, avec une très large majorité de niveaux élevés à très élevés.



Le niveau de l'indicateur du Jurassique moyen libre (Dogger libre) a progressé en première partie de février avant de baisser jusqu'au 1^{er} mars date à laquelle il se positionne entre la moyenne et la quinquennale humide, ce qui signale un niveau moyen à élevé. Le bilan mensuel indique que son niveau s'est élevé de 0,4 m. Son niveau actuel est supérieur de 0,12 m à la cote atteinte l'an passé à la même époque.



L'indicateur du Jurassique Supérieur (Malm) d'Eure-et-Loir a été haussier jusqu'au 22 février avant de décroître. Au 1^{er} mars, il se positionne entre la moyenne et la quinquennale humide de saison, ce qui correspond à un niveau moyen à élevé. Sa cote enregistre un gain mensuel important de 1,33 m. Son niveau actuel est inférieur de 0,78 m en comparaison de celui atteint l'année passée à la même période.

Une information plus détaillée sur les nappes du Jurassique est disponible à partir du lien suivant : [carte de situation de la nappe du jurassique](http://www.centre.developpement-durable.gouv.fr/)

Glossaire de quelques termes utilisés en hydrologie et hydrogéologie

■ **R. U.** : réserve utile.

■ **Le débit de base** d'un cours d'eau est le débit observé en dehors de l'influence des précipitations.

■ **L'année hydrologique** est une période de 12 mois qui débute après le mois considéré comme celui des plus basses eaux pour un site hydrométrique donné. En France métropolitaine, cette année hydrologique débute au mois de septembre.

■ **Étiage** : désigne la période des plus petits débits ou des plus petites hauteurs d'eau observés sur un cours d'eau au cours d'une année hydrologique moyenne.

■ **Le VCN3** ou **Qm3J** est une indication du débit de base du cours d'eau. Il correspond à la plus faible moyenne des débits journaliers observés sur 3 jours consécutifs dans le mois hydrologique considéré.

■ **L'hydraulicité** est le rapport du débit moyen d'un mois considéré à la moyenne des débits de ce même mois sur, a minima, les vingt dernières années. Une hydraulicité inférieure à 1 indique que le débit moyen du mois écoulé a été inférieur à la moyenne des débits de ce mois calculée sur la période de référence.

■ **Le bassin versant** d'une rivière en un point donné est l'ensemble des zones dont l'écoulement parvient au point considéré et peut y être évalué en une station de mesure ; c'est une surface qui est couramment exprimée en km².

■ **Les stations de jaugeage ou stations hydrométriques** servent à élaborer les données de débits. Elles sont situées sur certains cours d'eau et comportent différents dispositifs mécaniques et électroniques aptes à effectuer la mesure continue des hauteurs d'eau, le stockage des valeurs et la télétransmission éventuelle de ces données. Des mesures des débits instantanés y sont réalisées régulièrement à l'occasion de jaugeages réguliers afin d'établir les courbes de tarage du cours d'eau (tracé des courbes de relation hauteur-débit qui permettront le calcul des débits à partir de la chronique des hauteurs).

■ **Aquifère** : formation géologique contenant de façon temporaire ou permanente de l'eau mobilisable, constituée de roches perméables et capable de la restituer naturellement et/ou par exploitation.

On distingue : les **Aquifères à nappe libre** : l'aquifère reposant sur une couche très peu perméable est surmontée d'une zone non saturée en eau ; les **Aquifères captifs** (ou **nappe captive**) : dans une nappe captive, l'eau souterraine est confinée entre deux formations très peu perméables.

■ Un **piézomètre** est un point d'accès à la nappe souterraine (puits ou forage) permettant un suivi de cette dernière par la mesure de son niveau dans l'ouvrage.

■ Un **indicateur d'état des nappes** : c'est un piézomètre virtuel composé de plusieurs piézomètres réels dont le but est de caractériser de façon réaliste et synthétique le comportement d'une nappe sur une partie plus ou moins importante.

■ **Méthode d'analyse retenue** : les niveaux des piézomètres et des indicateurs à la date de réalisation du bulletin de situation sont comparés aux valeurs statistiques calculées sur la période 1995 – 2024 (exemple : le niveau au 08/01/2023 est comparé à l'ensemble des valeurs disponibles pour un 8 janvier entre 1995 et 2024). Pour la majorité des piézomètres, le début du suivi coïncide avec la mise en place du réseau piézométrique régional entre 1993 et 1995.

■ **Décennale sèche (DS)** : niveau statistique calculé sur l'ensemble d'une chronique. La probabilité d'observer un niveau inférieur ou égal à celui-ci est d'une année sur dix.

■ **Décennale humide (DH)** : niveau statistique calculé sur l'ensemble d'une chronique. La probabilité d'observer un niveau supérieur ou égal à celui-ci est d'une année sur dix.

■ **Quinquennale sèche (QS)** : niveau statistique calculé sur l'ensemble d'une chronique. La probabilité d'observer un niveau inférieur ou égal à celui-ci est d'une année sur cinq.

■ **Quinquennale humide (QH)** : niveau statistique calculé sur l'ensemble d'une chronique. La probabilité d'observer un niveau supérieur ou égal à celui-ci est d'une année sur cinq.

■ **Adjectifs de périodicité des périodes de retour** : deux ans biennal, bisannuel ; trois ans triennal, trisannuel ; quatre ans quadriennal ; cinq ans quinquennal ; six ans sexennal ; sept ans septennal ; huit ans octennal ; neuf ans novennal ; dix ans décennal ; onze ans undécennal ; douze ans duodécennal ; quinze ans quindécennal ; vingt ans vicennal ; trente ans tricennal ou trentennal ; quarante ans quadragennal ; cinquante ans quinquagennal ou cinquantiennal ; soixante ans sexagennal ; soixante-dix ans septuagennal ; quatre-vingts ans octogennal ; quatre-vingt-dix ans nonagennal ; cent ans centennal, séculaire ; mille ans millennal.

■ **Restriction des usages de l'eau - la situation de vigilance** indique que les débits des cours d'eau dans la zone d'alerte approchent de valeurs qui sont susceptibles de rompre l'équilibre entre les ressources disponibles et l'ensemble des besoins en eau de l'homme et des milieux naturels. Elles engagent chacun à réduire les utilisations de l'eau qui ne sont pas indispensables.

■ **La situation d'alerte** indique que les débits des cours d'eau dans la zone considérée atteignent des valeurs telles que les ressources disponibles ne suffisent plus à satisfaire tous les besoins de l'homme et du milieu. Des mesures de restriction et/ou d'interdiction des usages sont alors arrêtées par le préfet de département.

■ **La situation d'alerte renforcée** est arrêtée dès lors que les débits des cours d'eau dans la zone considérée atteignent des valeurs telles que tous les usages non prioritaires et non essentiels doivent être réduits. Elle impose une restriction accrue des prélèvements dans les eaux de surface et souterraines.

■ **La situation de crise** : les cours d'eau atteignent dans la zone d'alerte concernée un état de tarissement tel que le milieu naturel est menacé de dommages importants (mortalité). Seuls l'alimentation en eau potable, celle de la sécurité civile et sanitaire ainsi que le respect de la vie biologique sont assurés. Tous les usages significatifs non prioritaires sont interdits.